



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DANS LE CADRE DE  
L'INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT (IEVP)

PROGRAMME ITALIE -TUNISIE

2007-2013

Décision CE C(2008) 8275

**Formulaire de demande de subvention  
Valable uniquement pour les projets standards**

**Référence:** PREMIER APPEL À PROPOSITIONS SUR LES PROJETS STANDARDS

Date limite de réception des demandes : 3 mars 2010

Dénomination officielle du Demandeur (dans la langue originale)	COMUNE DI RAGUSA
Traduction en français	Municipalité de Ragusa
Titre du projet	<b>AGRIPONIC - Promotion et diffusion de la technologie aéroponique dans l'agriculture</b>
Acronyme (le cas échéant)	<b>AGRIPONIC</b>
Priorité et mesure	<i>1. Développement et intégration régionale 1.1 Développement et intégration des filières économiques</i>
Lieu(x) du projet	<i>Manouba (Tunisie), Ragusa (Sicile)</i>
Durée totale du projet	<i>24 mois</i>

N° de dossier	
Date de réception	

(Uniquement pour usage interne de l'AGC)

## TABLE DES MATIERES

<b><u>INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET .....</u></b>	<b>5</b>
<b><u>INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET .....</u></b>	<b>5</b>
A. RÉSUMÉ.....	5
B. COMPOSITION DU PARTENARIAT.....	6
C. BUDGET DU PROJET.....	6
D. COORDONNÉES PERTINENTES DU DEMANDEUR .....	7
<b><u>1.PARTENARIAT.....</u></b>	<b>8</b>
<b><u>1.PARTENARIAT.....</u></b>	<b>8</b>
<b><u>1.1 STRUCTURE DU PARTENARIAT :.....</u></b>	<b>8</b>
<b><u>1.2 LE DEMANDEUR.....</u></b>	<b>9</b>
1.2.1 DÉTAILS DU DEMANDEUR.....	10
COMUNE DI RAGUSA .....	10
1.2.2 CAPACITÉ A GÉRER ET A EXÉCUTER LES PROJETS.....	11
1.2.3 RESSOURCES.....	17
<b><u>1.3 PARTENAIRES.....</u></b>	<b>19</b>
1.3.1 DÉTAILS DES PARTENAIRES .....	19
1.3.2 RÔLE ET PARTICIPATION DANS LE PROJET PROPOSÉ .....	23
1.3.3 RESSOURCES .....	26
? .....	29
<b><u>1.4 ASSOCIE(S) DU DEMANDEUR PARTICIPANT AU PROJET .....</u></b>	<b>33</b>
<b><u>2. DESCRIPTION DU PROJET.....</u></b>	<b>34</b>
<b><u>2. DESCRIPTION DU PROJET.....</u></b>	<b>34</b>
<b><u>2.1 DESCRIPTION.....</u></b>	<b>34</b>
2.1.1 LIEU(X) DES ACTIVITÉS DU PROJET .....	34
2.1.2 OBJECTIFS.....	35
<b><u>2.2 PERTINENCE DU PROJET.....</u></b>	<b>36</b>
<b><u>2.3 MÉTHODOLOGIE.....</u></b>	<b>40</b>
2.3.1 DESCRIPTION DU PROJET ET DE SON EFFICACITÉ .....	40
2.3.2 MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	46
<b><u>2.4 DURABILITÉ.....</u></b>	<b>53</b>
.....	55
<b><u>2.5 PLAN D'ACTION INDICATIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....</u></b>	<b>56</b>
<b><u>3. LISTES.....</u></b>	<b>62</b>
<b><u>3. LISTES.....</u></b>	<b>62</b>
<b><u>3.1 CATEGORIES.....</u></b>	<b>62</b>
<b><u>3.2 SECTEURS.....</u></b>	<b>63</b>

<b><u>4. LISTE DE CONTRÔLE (A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR).....</u></b>	<b>64</b>
<b><u>5. LISTE DES DOCUMENTS À REMPLIR .....</u></b>	<b>65</b>
<b><u>5. LISTE DES DOCUMENTS À REMPLIR .....</u></b>	<b>65</b>

## **Caractère transfrontalier du projet.**

### **Et intérêts communs**

Le caractère transfrontalier constitue l'axe principal du projet et engendre des intérêts communs pour les deux pays dont essentiellement :

**La proximité géographique** entre **Ragusa** et **Manouba** constituant un atout majeur pour les échanges, les visites et le flux des marchandises.

**La similitude des deux régions surtout au niveau :**

- climatique (donc agricole)
- Social : affinités entre les populations, traditions.....

### **L'innovation technologique**

- **pour la Tunisie** : introduction de nouvelles technologies contribuant surtout à l'amélioration de la qualité, la compétitivité et au sauvegarde de l'environnement, en plus de la rationalisation des ressources en eaux.
- **Pour la Sicile** : Transfert et diffusion de ses technologies avec élargissement spatial dans les régions tunisiennes et partenariat pour la promotion des exportations vers l'Europe.

**La promotion du partenariat** entre les opérations des deux pays et la dynamisation des échanges commerciaux.

**La coopération décentralisée** entre les structures et les associations des deux régions (accords, échanges .....)

# Informations de base sur le projet

## A. RÉSUMÉ

Durée totale du projet	24 mois
Priorité et mesure auxquelles le projet contribue	1. Développement et intégration régionale 1.1. Développement et intégration des filières économiques
Objectifs du projet	Diffusion et échange du savoir-faire sur la technologie innovatrice de l'AEROPONIQUE appliquée à l'horticulture, floriculture, herbes médicinales. Ces techniques culturales contribuent au développement et à la valorisation des produits agricoles tout en conservant les données écologiques et le milieu environnemental.
Principales activités	a. Organisation d'un séminaire de lancement du projet en vue de présenter aux responsables et groupes cibles les principales composantes et les objectifs essentiels du projet b. Réalisation d'une étude (diagnostic) sur la situation actuelle et les principales opportunités c. Organisation des ateliers techniques et des visites sur terrain à <b>Ragusa</b> et <b>Manouba</b> d. Elaboration conjointe d'une usine modèle dans l'aéroponie e. Formation et spécialisation des ressources humaines f. Evaluation mi-parcours du projet g. Diffusion et communication des résultats h. Organisation des journées de partenariat entre les opérateurs des deux pays ( <b>Ragusa</b> et <b>Manouba</b> ) i. Evaluation finale du projet

**B. COMPOSITION DU PARTENARIAT**

**Partenaires provenant des territoires décrits dans le programme**

	NOM DE L'ORGANISME	PAYS	RÉGION
<b>Demandeur</b>	Municipalité de Ragusa	ITALIE	SICILE
<b>Partenaire 1</b>	Union Régionale de l'Agriculture et de la Pêche de Manouba	TUNISIE	MANOUBA
<b>Partenaire 2</b>	UPA Ragusa	ITALIE	SICILE
<b>Partenaire 3</b>	SVI.MED. ONLUS	ITALIE	SICILE
<b>Partenaire 4</b>	Commissariat Régional au Développement Agricole de Manouba	TUNISIE	MANOUBA

**Partenaires provenant d'autres territoires en Sicile ou Tunisie**

	NOM DE L'ORGANISME	PAYS	RÉGION
<b>Partenaire...</b>	-	-	-
<b>Partenaire ...</b>	-	-	-
<b>Partenaire...</b>	-	-	-

**c. BUDGET DU PROJET**

Total des coûts éligibles du projet <sup>1</sup> (A)	Montant de la contribution demandée à l'AGC (B)	% de la contribution sur le total des coûts éligibles du Projet(B/Ax100)
[EUR 740.250,00]	[EUR 666.000,00]	90 %

Total des coûts éligibles des activités mises en œuvre en Tunisie (D)	% du total des coûts éligibles (D/A)x100
[EUR 370.484,00]	50,05 %

<sup>1</sup>Veuillez noter que le budget du projet et la subvention demandée doivent être exprimés en EURO.

**D. COORDONNÉES PERTINENTES DU DEMANDEUR**

<b>Nome</b>	Municipalité de Ragusa
<b>Adresse postale</b>	Corso Italia N. 72 97100 Ragusa
<b>Représentant légal</b> <i>(Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration du Demandeur, la Convention de Partenariat et le Contrat de Subvention)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nello Dipasquale</b></li> <li>- <b>major</b></li> <li>- <b>tel. +39 09326 676266</b></li> <li>- <b>fax +39 0932624804</b></li> <li>- <b><a href="mailto:sindaco@comune.ragusa.it">sindaco@comune.ragusa.it</a></b></li> </ul>
<b>Personne de contact</b> <i>(uniquement si différente du représentant légal)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Dr. Francesco Lumiera</b></li> <li>- <b>Manager Unite 1 – Assistant des Organes et des Institutions, les affaires générales et du tourisme</b></li> <li>- <b>Téléphone: 0039 0932 676259</b></li> <li>- <b>Fax: Fax: 0039 0932 676255</b></li> <li>- <b>e-mail : <a href="mailto:f.lumiera@comune.ragusa.it">f.lumiera@comune.ragusa.it</a></b></li> </ul>

## **1. PARTENARIAT**

### **1.1 STRUCTURE DU PARTENARIAT :**

## **1.2 LE DEMANDEUR**

Le partenariat est bien équilibrée entre la Sicile et la Tunisie. Les partenaires ont des profils différents, des expériences et des compétences. Leur intégration garantit la bonne exécution des activités.

**La municipalité de Raguse** (chef de file) : Institution nationale assurant le développement économique et dotée d'experts dans les domaines du Management de l'univers de l'Entreprise, l'agriculture, la floriculture.....etc. Elle est directement responsable des politiques locales et influe sensiblement sur les politiques régionales. La municipalité fait des efforts pour acquérir une grande expérience dans la gestion des projets de coopération et assurer l'efficacité et la bonne exécution avec l'implication d'autres acteurs.

**L'Union Régionale de l'Agriculture et de la Pêche de Manouba (URAP Manouba)** :

L'URAP Manouba est la succursale régionale de l'UTAP (Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche) qui est la seule organisation professionnelle nationale. Dotée d'un rôle syndical et de développement (3000 agriculteurs adhérents dont 900 Femmes promotrices et 26 sociétés de développement et de mise en valeur). L'URAP Manouba contribue en tant que membre actif de la société civile, à la mise en place et la concrétisation des grands choix et des principales orientations fixées par les Programmes Présidentiels et les plans de Développement Economique et Social. L'URAP Manouba joue un rôle d'encadrement et de regroupement, et veille à l'amélioration des revenus de ses adhérents, à la défense de leurs intérêts et l'intervention auprès de toutes les instances publiques et les administrations régionales en vue de la promotion des différents secteurs agricoles et agro-alimentaires. De même, l'URAP Manouba, dispose d'un tissu représentatif assez intensifié grâce à l'existence de 08 Unions Locales et 28 Syndicats sectoriels de base, et de ce fait, elle est bien représentée dans la région éligible au projet.

**UPA Ragusa** : Est une organisation sans but lucratif qui représente les intérêts des entreprises du secteur de l'agriculture. Son activité principale est axée sur l'innovation technologique et la qualité. Est une association professionnelle des opérateurs de l'agriculture. Représentant les entreprises agricoles en matière d'internationalisation auprès de tous les organismes institutionnels, des Ministères et de coordonner et diffuser l'information sur les activités d'internationalisation des entreprises et par d'autres organismes et institutions (participation à des foires et des événements, etc). UPA, axe ses efforts sur la réalisation de projets spécifiques visant, premièrement, à encourager la promotion de l'exportation de produits agricoles et agro-alimentaires italiens, l'encouragement des agriculteurs désirant réaliser des investissements directs à l'étranger . Son expérience sera utile en tant que centre de référence pour l'élaboration, la réalisation des séminaires agricoles et diffuser les résultats entre les associés.

**SVI.MED** : Est une organisation non lucrative ayant une large expérience dans le développement du territoire. Sa mission est de soutenir les processus de développement durable de l'espace européen de la Méditerranée. SVI.MED. offrira son expérience dans la planification et la gestion des projets de coopération internationale. En fait SVI.MED. est déjà impliquée dans des actions visant à créer des réseaux nationaux et internationaux, d'élaborer et partager des stratégies et des modèles de développement pour transformer la zone euro-méditerranéenne en un espace commun de paix, de stabilité et de prospérité. SVI.MED. développe des interventions visant à étendre le concept de «développement durable», l'intégration des besoins environnementaux, économiques et sociaux, de créer des réseaux de coopération avec les organisations européennes et extra-européennes, de soutenir le processus durable des territoires et la gouvernance locale.

**Le Commissariat Régional au Développement Agricole de Manouba (CRDA)** représentant unique et à part entière du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche à l'échelle régionale, dispose :

- D'un potentiel humain (474 employés) doté d'un nombre important d'ingénieurs et de techniciens de toutes les spécialités se rattachant au secteur agricole,
- D'une large et fructueuse expérience en matière d'élaboration, de réalisation et de suivi des projets de développement agricole dont la majorité est cofinancée par des bailleurs de fonds internationaux
- D'un réseau intense de vulgarisateurs en contact permanent avec les producteurs et gérant quotidiennement les problèmes rencontrés.
- De ce fait, le CRDA est en pleine mesure de contribuer efficacement à la réussite du projet et à son intégration totale dans le milieu environnant tout en jouant un rôle prépondérant dans la vulgarisation des techniques agricoles appropriées.
- En outre, il est indispensable de signaler que le CRDA veille à la concrétisation des objectifs définis par la politique nationale en matière de développement agricole et rural.

### 1.2.1 DÉTAILS DU DEMANDEUR

Dénomination officielle dans la langue originale	COMUNE DI RAGUSA
Traduction en français	Municipalité de Raguse –
Acronyme de l'organisation	COMRG
Numéro d'enregistrement ou équivalent	00180270886
Adresse officielle, pays et région	Corso Italia n. 72 – 97100 Ragusa – Sicile – Italie
Site internet	<a href="http://www.comune.ragusa.it">www.comune.ragusa.it</a>
Statut juridique	<input checked="" type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
Catégorie <sup>2</sup>	Administration locale, régionale et centrale
Secteur(s) d'expertise <sup>3</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance et société civile</li> <li>- Infrastructure et services sociaux divers</li> <li>- Commerce et tourisme</li> <li>- Protection de l'environnement général</li> </ul>
Nombre de personnes employées par le demandeur.	680 personnes
Le demandeur a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et le rôle au sein du partenariat.	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui:</p> <p>MEDAGIS - Pense globalement, agis dans le méditerranéen - Trait d'union des communautés transfrontalières pour concrétiser l'effort de protection de l'environnement</p> <p>Priorité 2</p> <p>mesure 2.2</p> <p>Rôle : demandeur</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>

<sup>2</sup> Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories » (une seule choix est possible).

<sup>3</sup> Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

### 1.2.2 CAPACITÉ A GÉRER ET A EXÉCUTER LES PROJETS

#### PARTICIPATION A DES PROJETS SIMILAIRES (MAXIMUM DE 8 PROJETS ET 1 PAGE PAR PROJET)

Titre du Projet: <b>ZERO WASTE Low Cost Zero Waste Municipality</b>		Site internet (si disponible):		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisation	Durée (mois)
€ 1.407.747,05	ENPI CBC MED 2007-2013	PARTENER	€ 232.141,75	36
<b>Lieu(x) du projet :</b> ESPAGNE, GRÈCE, ITALIE, LA SLOVÉNIE				
<b>Secteur<sup>4</sup> Autres – Gestion des déchets</b>				
<b>Objectifs et résultats du projet :</b> Le projet vise à élaborer un système intégré zero-système de gestion des déchets dans le but de maximiser les ressources de l'énergie et de réduire la quantité de déchets qui aboutissent dans les décharges, déviant la quantité de matériaux et ressources afin de les réutiliser et de les inclure aux systèmes de recyclage et des processus qui agissent en tant que moteurs de l'activité économique et le développement durable des régions.				
<b>Nombre de partenaires impliqués :</b> 7				

<sup>4</sup> Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

Titre du Projet: <b>SMART Sicilia del Sud Est-Malta: Radici comuni e tradizioni popolari e religiose</b>		Site internet (si disponible):		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisation	Durée (mois)
€ 217.000,00	INTERREG IIIA ITALY-MALTA	CHEF DE FILE	€ 57.760,00	18
<b>Lieu(x) du projet :Ragusa (IT) – Mosta (MT)</b>				
<b>Secteur<sup>5</sup> Autres – Promotion de la Culture et des traditions</b>				
<b>Objectifs et résultats du projet :</b> Les principaux objectifs du projet sont: - Encourager l'intégration sociale et économique entre la rive sud-est de la Sicile, avec une référence particulière à Raguse, et à Malte; - Élaborer des processus de coopération entre les deux domaines, visant la récupération du patrimoine culturel immatériel de la Croix-intérêts aux frontières; - Promouvoir une gestion novatrice du patrimoine culturel immatériel et matériel et une plus grande jouissance.				
<b>Nombre de partenaires impliqués :4</b>				

<sup>5</sup> Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

<b>Titre du Projet:</b> Cultexchange - Rivalutazione delle catacombe come simbolo comune per la valorizzazione delle tradizioni transfrontaliere		Site internet (si disponible): <a href="http://www.cultexchange.eu">www.cultexchange.eu</a>		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisation	Durée (mois)
€ 428.090,36	INTERREG IIIA ITALY-MALTA	PARTENER	€ 100.000,00	24
<b>Lieu(x) du projet :</b> Ragusa (IT) – Mosta (MT)				
<b>Secteur<sup>6</sup> Autres – Promotion de la Culture</b>				
<b>Objectifs et résultats du projet :</b> Les principaux objectifs du projet sont: • Fournir un aperçu actualisé des sites archéologiques concernés; • Effectuer des travaux de restauration sur l'accessibilité des sites aux visiteurs; • Pour promouvoir le tourisme culturel dans les villes de Mostar et de Raguse.				
<b>Nombre de partenaires impliqués :</b> 3				

<sup>6</sup> Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

<b>Titre du Projet: LO.RE. Local and Regional planning observatory network. Observatory network for the organization of the territory on a local and regional level</b>		Site internet (si disponible):		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisation	Durée (mois)
187.692,55	TERRA PROGRAM	PARTENER	100.709.09	12
<b>Lieu(x) du projet :Ragusa (IT)</b>				
<b>Secteur<sup>7</sup></b> Infrastructure et services sociaux divers				
<b>Objectifs et résultats du projet :</b> Les objectifs généraux énoncés sont ceux de fournir une contribution active au problème plus général d'instabilité hydrogéologique, qui constitue, entre autres choses, l'un des thèmes fondamentaux du programme TERRA dont LO.RE. fait partie.				
<b>Nombre de partenaires impliqués :</b> Comune di Ragusa, Comune di Alcamo (Tp), Regione di Pelion (Grecia), Regione di Messara (Grecia), Regione di Icaria (Grecia)				

<sup>7</sup> Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

Titre du Projet: <b>Accesibilidad y Movilidad en los contextos históricos</b>		Site internet (si disponible):		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisation	Durée (mois)
€ 340.660,00	URB-AL program	PARTENER	84.660,00	60
<b>Lieu(x) du projet :</b> Arequipa (Perù), Ayacucho (Perù), Cuzco (Perù), Montevideo (Uruguay), Queretaro (Mexico), Quetzaltenango (Guatemala), Antigua (Guatemala), Arucas (Gran Canaria, Las Palmas, Islas Canarias, España), Olmeto (Valladolid, España), Ferrara (Italia), Trento (Italia)				
<b>Secteur<sup>8</sup></b> Transports et entreposage				
<b>Objectifs et résultats du projet :</b> Promouvoir des mécanismes municipaux pour promouvoir et contrôler l'accessibilité et les systèmes de mobilité dans les centres historiques, afin de concilier la qualité de vie et technologie moderne, avec la logique du développement durable.				
<b>Nombre de partenaires impliqués :</b> Municipalità de Ragusa (Italia), Ajuntament de Girona (España), Alcaldia municipal de nueva San Salvador (El Salvador), Intendencia Municipal de Montevideo (Uruguay), Alcadia municipal de Granada (Nicaragua), Città di Cosenza (Italia), Associazione “Apoyo urbano” di Lyonné (France)				

<sup>8</sup> Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

<b>Titre du Projet:</b> La Rivoluzione Silenziosa (the Silent Revolution)		<b>Site internet (si disponible):</b>		
<b>Coût total du projet (EUR)</b>	<b>Source(s) de financement (Programme et institution.....)</b>	<b>Rôle dans le Projet</b>	<b>Montant du budget géré par votre organisation</b>	<b>Durée (mois)</b>
EURO 767.384,52	European Community Initiative EQUAL Phase I	PARTENER	12.859,77	30
<b>Lieu(x) du projet :</b> Italie, ESpagne, Portugal				
<b>Secteur</b> <sup>9</sup> Gouvernement et société civile				
<b>Objectifs et résultats du projet :</b> Le projet vise à étendre la sensibilisation au niveau local afin de maîtriser les phénomènes de discrimination entre les sexes dans le marché du travail, contre les femmes, concernant essentiellement les moyens de la ségrégation horizontale, par exemple intégration dans le marché du travail, et les moyens de ségrégation verticale relative à la possibilité de carrière d'avancement pour les femmes ou l'intimidation.				
<b>Nombre de partenaires impliqués :</b> 7				

<sup>9</sup> Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

### 1.2.3 RESSOURCES

#### 1.2.3.1 Statut financier des administrations publiques, organismes de droit public et organisations internationales

	<u>Année 2007</u>	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>
<b>Budget annuel de votre organisme</b>	206.454.288,94	193.218.437,21	204.256.764,99
<b>Budget annuel du département/service concerné (le cas échéant)</b>	1.192.127,89	1.508.829,49	1.291.388,00

#### 1.2.3.2 Statut financier des organismes de droit privé

	<u>Année N-2</u>	<u>Année N-1</u>	<u>Année N</u>
<b>Chiffre d'affaires ou équivalent</b>			
<b>Gain net ou équivalent</b>			
<b>Endettement à moyen et long terme</b>			
<b>Endettement à court terme (&lt; 1 an)</b>			
<b>Fonds propres ou équivalent</b>			
<b>Bilan total ou budget</b>			

De plus, lorsque la subvention demandée est supérieure à 500 000 EUR, veuillez fournir les références du rapport d'audit externe établi par un auditeur agréé pour la dernière année financière disponible. Cette obligation ne s'applique pas aux organisations internationales, ni aux autorités publiques.

Année	Nom de l'auditeur approuvé	Période de validité
N		Du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa
N – 1		Du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa
N – 2		Du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa

### 1.2.3.3 Source(s) de revenus<sup>10</sup>

<b>Année</b>	<b>Sources</b>	<b>Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)</b>	<b>Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)</b>
N	<input type="checkbox"/> Commission européenne		N/A
N	<input type="checkbox"/> Organisations internationales		N/A
N	<input type="checkbox"/> Organes publics d'Etats		N/A
N	<input type="checkbox"/> Cotisation membres		
N	<input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser): .....		N/A
<b>N</b>	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>N/A</b>

<sup>10</sup> Uniquement pour les organismes de droit privé à but non-lucratif.

## 1.3 PARTENAIRES

### 1.3.1 DÉTAILS DES PARTENAIRES

PARTENAIRE 1: URAP MANOUBA

<b>Dénomination officielle dans la langue originale</b>	الإتحاد الجهوي للفلاحة و الصيد البحري بولاية منوبة
<b>Traduction en français</b>	Union Régionale de l'Agriculture et de la Pêche de Manouba
<b>Acronyme de l'organisme</b>	URAP Manouba
<b>Numéro d'enregistrement ou équivalent</b>	434413/D
<b>Date d'enregistrement</b>	
<b>Adresse officielle, pays et région</b>	43 Avenue Farhat Hachad Manouba – Tunisie 2010
<b>Site internet</b>	-
<b>Représentant légal</b>	<b>Nome : Kachouti Bechir</b> <b>Téléphone : 00216.71.607.715 - 00216.24.050.258</b> <b>Fax: 00216.71.608.031</b> <b>Adresse email : urapmanouba@gmail.com</b>
<b>Personne de contact</b>	<b>Nome : Meghirbi Safouane</b> <b>Téléphone: 00216.24.588.157</b> <b>Fax: 00216.71.608.031</b> <b>Adresse email : urapmanouba@gmail.com</b>
<b>Statut juridique</b>	<input type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input checked="" type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
<b>Catégorie<sup>11</sup></b>	Association professionnelle
<b>Secteur(s) d'expertise<sup>12</sup></b>	Agriculture
<b>Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)</b>	12

<sup>11</sup> Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories »(une seule choix est possible).

<sup>12</sup> Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

PARTENAIRE 2 UPA RG

<b>Dénomination officielle dans la langue originale</b>	<b>UNIONE PROVINCIALE AGRICOLTORI – UPA RAGUSA</b>
<b>Traduction en français</b>	Union Provinciale Agriculteurs - UPA
<b>Acronyme de l'organisme</b>	CONFAGRI
<b>Numéro d'enregistrement ou équivalent</b>	8005410883
<b>Date d'enregistrement</b>	
<b>Adresse officielle, pays et région (veuillez préciser s'il s'agit d'un territoire éligible ou adjacente)</b>	Via dei Mirti 99 97100 Ragusa (territoire éligible)
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.confagricolturaragusa.it/">http://www.confagricolturaragusa.it/</a>
<b>Représentant légal</b> <i>(Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration de Partenariat et la Convention de Partenariat)</i>	<b>Nome : Sandro Maria Gambuzza</b> <b>Téléphone: +39 0932642492</b> <b>Fax: +39 0932642492</b> <b>Adresse email</b> <b>ragusa@UPA.it</b>
<b>Personne de contact (uniquement si différente du représentant légal)</b>	<b>Nome : Giovanni Scucces</b> <b>Téléphone: +39 0932642492</b> <b>Fax: +39 0932642492</b> <b>Adresse email</b> <b>ragusa@UPA.it</b>
<b>Statut juridique</b>	<input type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> ONG <input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) association non lucratif
<b>Catégorie<sup>13</sup></b>	associations professionnelles et organisations représentant les intérêts économiques et sociaux.
<b>Secteur(s) d'expertise<sup>14</sup></b>	Agriculture, sylviculture et pêche
<b>Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)</b>	3

<sup>13</sup> Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories »(une seule choix est possible).

<sup>14</sup> Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

PARTENAIRE 3

<b>Dénomination officielle dans la langue originale</b>	SVI.MED. onlus - Centro EuroMediterraneo per lo Sviluppo Sostenibile
<b>Traduction en français</b>	SVI.MED. - Centre méditerranéen pour le développement durable - association non lucratif
<b>Acronyme de l'organisme</b>	SVIMED
<b>Numéro d'enregistrement ou équivalent</b>	92024120880
<b>Date d'enregistrement</b>	24/04/2003
<b>Adresse officielle, pays et région (veuillez préciser s'il s'agit d'un territoire éligible ou adjacente)</b>	Centro direzionale ASI, box 15, 97100 Ragusa (Sicile)
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.svimed.eu">www.svimed.eu</a>
<b>Représentant légal</b> <i>(Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration de Partenariat et la Convention de Partenariat)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Iacono Giovanni</b></li> <li>- <b>President</b></li> <li>- <b>tel. +39 0932715570</b></li> <li>- <b>fax +39 0932 1856994</b></li> <li>- <b><a href="mailto:info@svimed.eu">info@svimed.eu</a></b></li> </ul>
<b>Personne de contact (uniquement si différente du représentant légal)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Emilia Arrabito</b></li> <li>- <b>Directeur</b></li> <li>- <b>tel. +39 0932715570</b></li> <li>- <b>fax +39 0932 1856994</b></li> <li>- <b><a href="mailto:e.arrabito@svimed.eu">e.arrabito@svimed.eu</a></b></li> </ul>
<b>Statut juridique</b>	<input type="checkbox"/> <i>Administration publique</i> <input type="checkbox"/> <i>Organisme de droit public</i> <input type="checkbox"/> <i>Organisation internationale</i> <input type="checkbox"/> <i>ONG</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Autre (veuillez préciser) association non lucratif</i>
<b>Catégorie<sup>15</sup></b>	<i>Association</i>
<b>Secteur(s) d'expertise<sup>16</sup></b>	Protection de l'environnement, général
<b>Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)</b>	5

<sup>15</sup> Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories »(une seule choix est possible).

<sup>16</sup> Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

PARTENAIRE 4: CRDA MANOUBA

<b>Dénomination officielle dans la langue originale</b>	المندوبيّة الجهوّية للتنمية الفلاحيّة بمنوبة
<b>Traduction en français</b>	Commissariat Régional au Développement Agricole de Manouba
<b>Acronyme de l'organisme</b>	CRDA Manouba
<b>Numéro d'enregistrement ou équivalent</b>	764185x
<b>Date d'enregistrement</b>	-
<b>Adresse officielle, pays et région</b>	6 Avenue de l'Égypte – Manouba 2010 - Tunisie
<b>Site internet</b>	-
<b>Représentant légal</b>	<b>Nom : Slaheddine Touati</b> <b>Téléphone: 216.71.600.982</b> <b>Fax: 216.71.600.828</b> <b>Adresse email : crda.manouba@agrinet.tn</b>
<b>Personne de contact)</b>	<b>Nom : Mouldi Ben Mohamed</b> <b>Téléphone: 216.71.600.982</b> <b>Fax: 216.71.600.828</b> <b>Adresse email : mobmo@mailcity.com</b>
<b>Statut juridique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
<b>Catégorie<sup>17</sup></b>	Administration régionale
<b>Secteur(s) d'expertise<sup>18</sup></b>	Agriculture
<b>Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)</b>	474

<sup>17</sup> Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories »(une seule choix est possible).

<sup>18</sup> Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

### 1.3.2 RÔLE ET PARTICIPATION DANS LE PROJET PROPOSÉ

PARTENAIRE 1 : URAP MANOUBA

<b>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</b>	L'URAP Manouba a collaboré avec SVIMED dans la rédaction du projet avec son expérience dans le secteur de l'agriculture et de l'innovation.
<b>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</b>	Construction de la serre pilote en Manouba et réalisation des démarches participatives dans le choix des filières de production, organisation des séminaires de formation sur la technique aeroponique, Rédaction d'un mémorandum d'entente
<b>Le Partenaire a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et rôle au sein du partenariat.</b>	<p><input type="checkbox"/> <i>Oui:</i> .....</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Non</i></p>

PARTENAIRE 2 : UPA RG

<b>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</b>	L'U.P.A. a collaboré avec SVIMED dans la rédaction du projet pour la partie relative à la phase de communication et de participation des agriculteurs
<b>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</b>	<p>Assistance à la communication et diffusion des résultats de projet, à la réalisation de la chambre démonstrative de Raguse et réalisation des démarches participatives dans le choix des filières de traitement, organisation des séminaires de formation sur la technique aeroponique.</p> <p>Identification des besoins des producteurs en matière de formation et d'encadrement.</p> <p>Assistance à la rédaction d'un mémorandum d'entente</p>
<b>Le Partenaire a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et rôle au sein du partenariat.</b>	<p><input type="checkbox"/> <i>Oui:</i> .....</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Non</i></p>

<b>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</b>	<p>Assistance dans la formulation du projet, assurant la cohérence des objectifs envisagés avec les priorités du programme et les besoins nationaux et régionaux; Coordination avec les autres partenaires nationaux et avec les acteurs clés envisagées (organismes publics et privés) pour une première tête-back sur la proposition de projet;</p> <p>La réunion des experts sur la question abordée pour étudier la faisabilité des activités proposées en tenant compte des problèmes du territoire;</p> <p>Partage du réseau propre pour capitaliser les expériences antérieures dans la gestion et la coordination de projets européens ;</p>
<b>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</b>	<p>Le principal domaine d'intervention de Svi.Med. est la sauvegarde de l'environnement et les questions connexes, ainsi l'identification et l'analyse des problèmes, proposition de solutions durables et possibles en conformité avec les autorités compétentes (Municipalité de Ragusa – UPA et Partenaire associé), d'individuation et de la coordination de l'International de réseau liés à la même question abordée.</p> <p>En outre, l'expérience de Svi.Med. en soutenant les Chefs de file et partenaires de plusieurs projets européens seront capitalisés pour aider tous partenariat lors de la gestion quotidienne et la coordination du projet. En outre, notre expérience en financement de recherche devrait être important pour garantir la durabilité des résultats atteints, comme la compétence et des capacités dans les activités de communication.</p> <p>Enfin, Svi.Med exploitera les expériences passées pour l'organisation et la conduite des réunions techniques transfrontaliers, stages, journées d'information et des manifestations d'information générale pour le territoire en synergie avec les autorités locales et les intervenants.</p> <p>Assistance pour la Coordination du projet, assistance dans les activités démonstratives, dissémination, implémentation des Lignes Guides. Participation à la démarche participative, participation au choix de filière.</p>
<b>Le Partenaire a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et rôle au sein du partenariat.</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui:</p> <p>MARART - Utilisation des marais artificiels pour le traitement des eaux usées et leur réutilisation dans les petites localités du bassin méditerranéen. Application à la presqu'île du Cap Bon (Tunisie) et du sud de l'île de Sicile (Italie).</p> <p>Priorité : 2. Promotion du développement durable  Mesure : 2.1 Gestion efficace des ressources naturelles  Rôle : partener</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>

<b>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à l'élaboration de la logique d'intervention et du cadre logique du projet</li> <li>- Collecte de l'information</li> <li>- Formulation des activités du projet</li> <li>- Préparation du budget</li> </ul>
<b>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance pour la création et la gestion de la chambre démonstrative.</li> <li>- Participation à la démarche participative.</li> <li>- Participation au choix des filières et du site.</li> <li>- Harmonisation avec la stratégie régionale de la gestion du secteur agricole.</li> <li>- Accompagnement et suivi des producteurs de la région de Manouba à travers les groupements.</li> <li>- Identification des besoins des producteurs en matière de formation et d'encadrement.</li> <li>- Aide au développement de technologie à travers la partenaire italien et participation à la mise en place d'un label commun.</li> </ul>
<b>Le Partenaire a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et rôle au sein du partenariat.</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Oui:</i></p> <p><i>Construction d'une plateforme de production et commercialization</i>      Priorité : 1. Développement et intégration régionale      Mesure: 1.1. Développement et intégration des filières économiques Rôle: <i>Demandeur</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Non</i></p>

### 1.3.3 RESSOURCES

#### 1.3.3.1 Statut financier des administrations publiques, organismes de droit public et organisations internationales

PARTENAIRE 1: URAP MANOUBA

	<u>Année 2007</u>	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>
<b>Budget annuel de votre organisme (Mille euros)</b>	75	89	96

PARTENAIRE 2 UPA RG

	<u>Année 2007</u>	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>
<b>Budget annuel de votre organisme</b>	Non disponible	Non disponible	Non disponible
<b>Budget annuel du département/service concerné (le cas échéant)</b>			

L'UPA RG n'a pas l'obligation de rédiger le budget annuel

PARTENAIRE 3 SVIMED

	<u>Année 2007</u>	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>
<b>Budget annuel de votre organisme</b>	40.630 €	31.556 €	Non disponible
<b>Budget annuel du département/service concerné (le cas échéant)</b>			

L'association SVIMED n'a pas l'obligation de rédiger le budget annuel

PARTENAIRE 4: CRDA

	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>	<u>Année 2010</u>
<b>Budget annuel de votre organisme (Millions euros)</b>	3,5	7,5	16,0

### 1.3.3.2 Statut financier des organismes de droit privé

PARTENAIRE 1 : URAP Manouba

	<u>Année 2007</u>	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>
<b>Chiffre d'affaires ou équivalent</b>	-	-	-
<b>Gain net ou équivalent</b>	-	-	-
<b>Endettement à moyen et long terme</b>	-	-	-
<b>Endettement à court terme (&lt; 1 an)</b>	-	-	-
<b>Fonds propres ou équivalent</b>	-	-	-
<b>Bilan total ou budget (Mille euros)</b>	79	89	96

PARTENAIRE 2: UPA RG

	<u>Année 2007</u>	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>
<b>Chiffre d'affaires ou équivalent</b>			
<b>Gain net ou équivalent</b>			
<b>Endettement à moyen et long terme</b>			
<b>Endettement à court terme (&lt; 1 an)</b>			
<b>Fonds propres ou équivalent</b>			
<b>Bilan total ou budget</b>			

L'UPA RG n'a pas l'obligation de rédiger le budget annuel

PARTENAIRE 3: SVI.MED

	<u>Année 2007</u>	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>
<b>Chiffre d'affaires ou équivalent</b>	40.725	24.375	Non disponible
<b>Gain net ou équivalent</b>	1.014	- 3.222	Non disponible

<b>Endettement à moyen et long terme</b>	4.621	2.499	Non disponible
<b>Endettement à court terme (&lt; 1 an)</b>	14.191	8.558	Non disponible
<b>Fonds propres ou équivalent</b>	-	-	Non disponible
<b>Bilan total ou budget</b>	40.630	31.556	Non disponible

**L'association SVIMED n'a pas l'obligation de rédiger le budget annuel**

### 1.3.3.3 Source(s) de revenus<sup>19</sup>

#### Partenaire 1 : URAP Manouba

Année	Sources	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	<input type="checkbox"/> Commission européenne		N/A
N	<input type="checkbox"/> Organisations internationales		N/A
N	<input type="checkbox"/> Organes publics d'Etats		N/A
N	X <input type="checkbox"/> Cotisation membres	26.5	3000
N	X <input type="checkbox"/> Institution professionnel	10	N/A
	X subvention diverse	63.5	
N	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>3000</b>

#### PARTENAIRE 2 : UPA RG

Année	Sources	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	<input type="checkbox"/> Commission européenne		N/A
N	<input type="checkbox"/> Organisations internationales		N/A
N	<input type="checkbox"/> Organes publics d'Etats		N/A
N	X <input type="checkbox"/> Cotisation membres	20%	800
	X <input type="checkbox"/> Organisation nationale UPA	76%	N/A
	X <input type="checkbox"/> Union Nationale Retraités	2%	N/A
N	X <input type="checkbox"/> Autres: subvention diverse	2%	N/A
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>N/A</b>

#### PARTENAIRE 3 : SVI.MED

Année	Sources	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	<input type="checkbox"/> Commission européenne		N/A
N	<input type="checkbox"/> Organisations internationales		N/A
N	X <input type="checkbox"/> Organes publics d'Etats	95%	N/A
N	X <input type="checkbox"/> Cotisation membres	1%	
N	X <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser): sponsor	4%	N/A
N	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>N/A</b>

?

<sup>19</sup> Uniquement pour les organismes de droit privé à but non-lucratif.

**PARTENAIRE 4 : CRDA MANOUBA**

Année	Sources	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	<input type="checkbox"/> Commission européenne		N/A
N	<input checked="" type="checkbox"/> Organisations internationales	1	N/A
N	<input checked="" type="checkbox"/> Organes publics d'Etats	99	N/A
N	<input type="checkbox"/> Cotisation membres		
N	<input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser): .....		N/A
<b>N</b>	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>N/A</b>

### 1.3.5 EXPÉRIENCES DANS DES PROJETS SIMILAIRES

	<b>TITRE DU PROJET</b>	<b>SOURCE DE FINANCEMENT</b> (Programme et institution)	<b>RÔLE ET PRINCIPALES ACTIVITÉS</b>
<b>PARTENAIRE 1 :</b> <b>UNION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE DE MANOUBA</b>	Modernisation des périmètres publics irrigués dans la basse vallée de la Medjerda ( 2006-2012 ).	Banque Allemande de développement ( KFW )  (26 millions euros)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne exploitation des ressources en eau</li> <li>- Amélioration de l'intensification culturelle et de la productivité agricole</li> <li>- Amélioration du savoir faire des agriculteurs en apportant de nouveau paquets technologiques en collaboration avec les services de recherche.</li> <li>- encadrement et vulgarisation des agriculteur pour les inciter à se regrouper dans des structures professionnelles spécialisées.</li> </ul>
	Projet pilote d'appui de la femme rurale et le développement de l'agriculture familiale à Jnaidya et Gaffaya (2002-2008 )  <b>NB. Ce projet a reçu le prix présidentiel 2008</b>	Organisation Arabe pour le Développement Agricole : (OADA)  (0,750 millions euros)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux femmes rurales</li> <li>- Adduction d'eau potable</li> <li>- Aménagement des pistes agricoles</li> <li>- Amélioration pastorale pour la promotion de l'élevage</li> <li>- création des nouveaux microprojets suite à des sessions de formation</li> <li>- constitution d'un groupement de développement géré par les femmes rurales.</li> </ul>
	Projet « emploi et jeunes » gouvernorats du Kef , de Gafsa et les délégations prioritaires de Manouba (2009-2010)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de développement de l'ONU.</li> <li>- ONUDI.</li> <li>- FAO.</li> <li>- Bureau International du Travail (B.I.T.)</li> <li>-Organisation Internationale de la Migration (O.I.M.)</li> </ul> <p>(3.1 million de dollars.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'emploi</li> <li>- Augmenter la capacité des entreprises pour l'employabilité des jeunes.</li> </ul>

		TITRE DU PROJET		SOURCE DE FINANCEMENT (Programme et institution)	RÔLE ET PRINCIPALES ACTIVITÉS
PARTENAIRE 4 :	TITRE DU PROJET	(Programme et institution)	Banque allemande de développement	ROLE ET PRINCIPALES ACTIVITÉS	
<b>COMMISSARIAT RÉGIONAL AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DE MANOUBA (CRDA)</b>	Modernisation des périmètres publics irrigués dans la basse vallée de la Medjerda (2006-2012).	( KFW (26 millions d'euros) pour l'élaboration de projets)	Allemagne de développement	- Bonne exploitation des ressources en eau	
<b>PARTNER 3 SVIMED</b>	<b>CULTEXCHANGE - La rivalutazione delle catacombe come simbolo e diniego per la valorizzazione delle tradizioni transfrontaliere- NB. Ce projet a reçu le prix présidentiel 2008</b>	<b>Projet pilote d'appui de la femme rurale et développement de l'agriculture familiale à Haidya et Gaffaya ( 2002-2008 )</b>	<b>Organisation pour le Développement Agricole (ODA) (0,750 millions d'euros)</b>	<b>Expertise externe pour l'élaboration de projets et l'assistance technique pour les projets, management physique, le suivi administratif et financier, pour Municipalité de Mosta, leader partenaire (MT)</b> <b>Municipalité de Ragusa, partenaire (IT)</b> <b>Appui aux femmes rurales</b> <b>- Surintendance des Biens culturels et environnementaux de Ragusa, partenaire (IT)</b> <b>- Adduction d'eau potable</b>	<b>Amélioration de l'intensification culturelle et de la productivité agricole</b> <b>Apport à la conférence internationale "L'Archeologia Cristiana al Centro del Mediterraneo - archéologie chrétienne au cœur de la Méditerranée" à Ragusa, 21 Juin 2007.</b> <b>Aménagement des pistes agricoles</b> <b>Ragusa 21 Juin 2007.</b> <b>Organisation pour la promotion de l'élevage</b>
<b>PARTNER 3 SVIMED</b>	<b>SMART Sicilia del Sud-Est - Projet d'investissement dans le secteur de l'eau (INTERREG IIIA : 2006-2009)</b>	<b>Malta - FESR tradizioni popolari e religiose</b>	<b>Banque mondiale (0,5 millions d'euros)</b>	<b>Expertise externe pour l'élaboration de projets et l'assistance technique pour les PM, physique, le suivi administratif et financier, pour Mosta Conseil Local, partenaire (MT)</b> <b>Curage des oueds</b> <b>- Alimentation en eau potable</b>	<b>Curage des fossés d'assainissement</b> <b>Curage des oueds</b>
<b>PARTNER 3 SVIMED</b>	<b>INWATERMAN - Gestione sostenibile dell'irrigazione di terreni pubblici e semiribattezzati e serre (2009-2010) delle acque reflue urbane depurate</b>	<b>INTERREG IIIA : 2009-2010</b>	<b>Banque italienne (1 millions d'euros)</b>	<b>Expertise externe pour le développement de projet et l'assistance technique pour les PM, physique, le suivi administratif et financier, pour Consorzio di Bonifica n. 8 Ragusa, partenaire (IT)</b> <b>Développement durable des pistes étudiées à élargir et améliorer la gestion durable des ressources en eau pour l'Université de Catania Institut d'agriculture, partenaire leader (TI) .</b> <b>Organisation d'un cours de formation pour les "experts en matière de gestion durable des ressources en eau" - 24th/27 Septembre 2007 et le "World Water Day", Ragusa, 24 Mars 2007.</b>	<b>Étude et amélioration des pistes étudiées à élargir et améliorer la gestion durable des ressources en eau</b>
<b>PARTNER 3 SVIMED</b>	<b>ZEROWASTE :</b>	<b>Programme Operative PO MED - FESR</b>		<b>Expertise externe pour l'élaboration de projets et l'assistance technique pour les PM, physique, le suivi administratif et financier, pour la Municipalité de Ragusa</b>	

## 1.4 ASSOCIE(S) DU DEMANDEUR PARTICIPANT AU PROJET

(MAXIMUM 2 PAGES PAR ASSOCIE)

Cette section doit être remplie pour chaque organisme associé conformément à la définition contenue dans la section 3.1.2 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs. Veuillez reproduire ce tableau autant de fois que nécessaire.

### ASSOCIÉ 1

<b>Dénomination officielle dans la langue originale</b>	Progettiamo Insieme onlus
<b>Traduction en français</b>	En projet ensemble – association non lucratif
<b>Acronyme de l'organisme</b>	PA
<b>Adresse officielle</b>	Via Libertà n. 2 97100 Santa Croce
<b>Site internet</b>	
<b>Personne de contact</b>	<b>Nome et Téléphone:</b> Moncef Bouali <b>Tel. :</b> 0039 3202345138 <b>Fax:</b> 0039 0932821966 <b>Adresse e-mail:</b> <a href="mailto:moncef.bouali@yahoo.it">moncef.bouali@yahoo.it</a>
<b>Nombre de personnes employées</b>	1
<b>Expérience de projets similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre du projet proposé</b>	L'association a des expériences en projets interculturels avec la province et la municipalité de Ragusa. Il a organisé un cours de langue arabe et des exhibitions sur la culture arabe, des rencontres avec des personnalités locales pour aider l'intégration culturelle et sociale des immigrées à Ragusa avec des autres associations culturelles
<b>Rôle et participation dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé</b>	L'association a fourni assistance pour aider la coopération entre les partenaires tunisiennes et sera le point de rencontre entre les différents systèmes de gérer les activités des partenaires
<b>Valeur ajoutée de la participation de l'associé à la mise en œuvre du projet et à la réalisation des résultats attendus</b>	Fort sens d'intégration de la communauté tunisienne à Ragusa à travers la participation à ce projet et fort intuition des avantages d'avoir la possibilité de former des ressources humaines spécialisées dans le secteur agricole, sans lesquelles le futur du secteur agricole à Ragusa et à Manouba irait pire.

## 2. DESCRIPTION DU projet

### 2.1 DESCRIPTION

#### 2.1.1 LIEU(x) DES ACTIVITÉS DU PROJET

- Ragusa – Sicile
- Manouba - Tunisie

La Province de Ragusa se caractérise par :

- \* La disposition de 8700 ha sériciculture représentant environ 25.4 % des superficies nationales Italiennes.
- \* Un port commercial (Pozzallo) ayant un trafic moyen de 1.4 millions de tonnes par an, et pouvant faciliter les échanges avec l'étranger.
- \* La disposition en 2010 d'un aéroport international pouvant promouvoir le trafic commercial et la communication avec l'étranger.
- \* La disposition d'un tissu important d'industries agro-alimentaires et une solide expérience en la matière.

Le Gouvernorat de Manouba Se caractérise par :

- \* Un potentiel de production important : environ 60 % de la production du grand Tunis en se positionnant en premier rang en matière de production de poire et d'artichaut.
- \* La proximité de l'aéroport Tunis-Carthage (10 Km) et du port de la Goulette (15 Km) ainsi que du réseau autoroutier dans tous les sens (Est- Ouest).
- \* Son emplacement géographique au centre des zones éligibles au projet (08 Gouvernorats) disposant des superficies irriguées les plus importantes et qui fournissent la majorité de la production nationale Tunisienne.
- \* La disposition d'un potentiel de producteurs et d'exportateurs assez dynamique (consortium d'exportateurs) et de structures professionnelles très actives.

## **2.1.2 OBJECTIFS**

### **A. Objectif spécifique**

Le projet vise essentiellement le transfert, la diffusion et l'échange du savoir-faire à travers la frontière de la technique de culture « aeroponique » entre la Tunisie et la Sicile et les technologies innovantes qui lui sont associés.

A travers la diffusion de l'aeroponie, le projet vise à contribuer à améliorer les avantages pour l'environnement, le paysage et développement durable et pour un développement innovateur du secteur agricole.

A cet effet, le projet permettra dans un cadre transfrontalier a Ragusa et Manouba de maîtriser les techniques et les applications innovatrices de l'aeroponique, en vue d'améliorer la compétitivité de leurs produits sur les marchés internationaux.

### **B. Objectifs généraux**

Les objectifs généraux permettront :

- 1) d'échanger des expériences entre la municipalité de Raguse et l'URAP Manouba, la diffusion et le transfert des connaissances sur la technique aeroponique et des technologies innovantes appliquées au secteur des plantes médicinales, des légumes (salade - fraises - tomates Bush) et des fleurs (sans utilisation de pesticides et sans nitrates) et en particulier pour le secteur de horticulture.
- 2) d'améliorer le niveau de coopération et d'information entre les partenaires de la Sicile et de la Tunisie et des groupes cibles à travers la participation commune aux événements.
- 3) d'améliorer les connaissances techniques et les possibilités de financement pour des initiatives conjointes dans le secteur de l'agriculture innovante;
- 4) de renforcer la compétitivité des régions frontalières par le développement des services innovants tels que la traçabilité des produits pour assurer la qualité et la sécurité alimentaire des produits horticoles ;
- 5) d'assurer la formation des spécialistes de la gestion et de la maintenance des exploitations des cultures aeroponiques

Le transfert et la diffusion des techniques innovantes et des technologies appliquées à l'industrie agro-alimentaire contribueront au renforcement de la compétitivité dans la frontalière entre la ville de Raguse et Manouba encourageant la coopération entre les partenaires du projet à travers l'échange d'expériences et des compétences.

Ce projet permettra aussi de consolider et de renforcer la coopération déjà établie entre l'union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche avec d'autres organisations professionnelles italiennes, dont l'accord cadre signé en 2009 entre l'UTAP et le CIA

Par conséquent , le projet vise à renforcer les relations de coopération déjà établies entre les associations du secteur agricole, à Raguse et à Manouba et à la définition commune des politiques méditerranéennes, capables de faire face à des situations critiques du marché et ouvrir de nouvelles perspectives de développement pour le secteur alimentaire.

En particulier, le transfert et la diffusion des connaissances et d'expertise entre les partenaires du projet vise à définir un modèle de développement de l'innovation, pour répondre aux défis communs de la frontière, tels que la compétitivité sur les marchés mondiaux, et de créer une zone «spécialisée» dans la production de valeur ajoutée de IV gamme, contribuant à la compétence des ressources humaines de Manouba et de Raguse, en plus de vouloir contribuer au développement harmonieux de la zone transfrontalière grâce à l'harmonisation de la législation européenne sur la traçabilité et l'utilisation de nitrates dans l'agriculture pour assurer la sécurité des denrées alimentaires (règlement 178/2002 de l'UE traçabilité alimentaire; directive «Nitrates» - Directive européenne 91/676/CEE).

## 2.2 PERTINENCE DU PROJET

### A. Principaux problèmes

**Pour la Sicile :** le projet permettra le transfert d'expériences et l'extension de la zone de production et la promotion des exportations vers les marchés Européens

**Le secteur agricole en Sicilie :** la culture sous-serre en Sicile est concentrée principalement dans la province de Raguse et représente la principale culture de l'agriculture régionale, avec une extension de 8.682 hectares cultivés en 2004 est de 25,4% de la surface terrestre et nationales réalisées 27,4% de la production.

Est un système de dernière décennie qui a vu une importante évolution, qui couvre à la fois les aspects techniques, structurales et culturelles. Les produits innovations visent à la diversification et l'extension du calendrier des collections, mais en dépit de l'évolution, aujourd'hui le système sous-serre ne répond pas aux besoins du marché et des consommateurs.

Ragusa dans le territoire, la superficie cultivée en légumes à près de 16 mille hectares, dont 35% est sous verre, représente 26% de toute la superficie nationale plantée sous serre avec des légumes et 73% au niveau régional. 47,5% (202 M tonnes) de la production de légumes sous-serres Ragusana obtenue s'élève à 21% de la production nationale de légumes.

Environ 70% de la production des principales cultures horticoles à Ragusa sont obtenues avec les serres.

La culture sous-serre est un secteur clé pour le développement économique dans la zone de Ragusa, qui actuellement une importante crise économique. Pendant les dernières années, l'agriculture a fait l'objet de modifications technologique et économique. Elle est restée en grande partie liée aux produits traditionnels qui ne sont pas compétitifs dans le marché régional et international.

Les fermes sont principalement gérées par des entrepreneurs siciliens qui sont des personnes âgées. Les agriculteurs en Sicile qui ont plus de 65 ans représentent presque la moitié de la population agricole (47%), tandis que les jeunes (15-35 ans) ne représentent que 2,5%, ceci permet de dégager que la majeure partie agricole est constituée d'entrepreneurs plus âgés.

**Le secteur agricole en Tunisie :** l'importance du projet est justifiée par l'offre d'emplois ainsi que le transfert d'expériences aux hauts cadres de l'enseignement agricole (un quart des ingénieurs tunisiens travaillent dans l'agriculture et l'agro-alimentaire), et aussi pour la résorption d'une bonne partie de la population agricole en vue de freiner davantage l'exode et l'émigration à l'étranger.

L'agriculture tunisienne a connu une révolution au cours des 25 dernières années, grâce à la conversion des exploitations traditionnelles vers des "exploitations modernes", de techniques améliorées et des intrants, la consolidation de la propriété foncière, l'amélioration des infrastructures et la mobilisation des ressources en eau.

Le secteur agricole en Tunisie est crucial pour l'utilisation des ressources humaines, il représente 20% de l'emploi au sein de la zone de coopération concernée et 40% dans certains gouvernorats.

La voix de l'agriculture en Tunisie est très importante pour des raisons politiques, des relations sociales et économiques, en dépit de sa contribution au PIB ( limitée à 15% ) et aux exportations de biens à environ 12%. Au niveau du commerce extérieur des produits agricoles, la Tunisie, qui était un exportateur de produits agricoles dans les années 60, est devenue de plus en plus déficiente dans ces produits, d'où une diminution importante de la part relative des importations et des exportations agricoles dans le commerce mondial.

Les cultures irriguées occupent «8% des terres arables (336,000 hectares), tandis que la Tunisie a entrepris des efforts considérables dans la mise en valeur. La plupart des terres arables se trouvent dans les zones arides ou désertiques (moins de 3% des terres sont situées dans des régions avec un climat doux) en plus de l'urbanisation rapide qui prive les terres arables, de main-friendly.

En Tunisie, le secteur agricole est fortement tributaire des facteurs climatiques. Dans la période 2001-2005, le secteur a représenté environ 12,1% du PIB avec un taux de croissance annuel moyen de 2,1%.

**La croissance du secteur agricole** a évolué irrégulièrement, avec un taux de croissance négatif au cours des années de sécheresse et d'un taux positif au cours des années avec de fortes pluies, et ce, malgré l'existence d'infrastructures d'eau et de l'amélioration continue des plans pour l'irrigation, ce qui

a contribué à réduire considérablement l'impact du changement climatique.

### Problèmes communs entre la Sicile et la Tunisie dans le secteur agricole:

- **Serres traditionnelles:** les techniques agricoles actuelles ne sont souvent pas très respectueuses de l'environnement et dans les cas extrêmes, peuvent également être polluants. Il suffit de regarder les systèmes et les méthodes de distribution de pesticides dans les serres, les doses et l'utilisation des engrains chimiques.

Il est donc nécessaire de revoir la production de les produits agricole sous-serre, qui sont en cycle continu grâce a l'utilisation des produits chimiques qui ne sont pas bénéfique pour la santé des consommateurs. Pour cette raison qu'il encourager a introduire les jeunes agricultures pour apporter de nouvelles techniques agricoles, désormais d'éliminer les inconvénients de la culture sous-serre, et introduire techniques innovantes qui respecte l'environnement.

#### - Les terres arides et la menace de la désertification :

- **Exploitation des terres pour la culture de type intensif:** une surexploitation due à la culture intensive et en raison du traitement des sols avec du bromure de méthyle, dont l'utilisation est désormais soumise à de sévères restrictions sur le plan international, grâce au Protocole de Montréal puisque l'utilisation du bromure de méthyle en particulier dans les cultures protégées et les activités des pépinières, a toujours suscité de nombreuses inquiétudes concernant l'environnement et la santé des produits.

- **Difficultés du recyclage** de la matière plastique utilisée pour couvrir les serres traditionnelles (serres aeroponie sont recouvert par la matière polycarbonate);

- **Les traitements de pesticides** (serres traditionnelles, par rapport à la culture hors-sol dans un environnement protégé, et en cycle fermé, sont plus favorables au développement des maladies des plantes) ;

- **La durabilité et la protection de l'environnement** est très importante pour lies la productivité et la qualité des produits, avec la sauvegarde de l'environnement d'une part aspect de la santé humaine d'autre part ;

- **Impact sur le paysage côtier:** la culture sous serre a un effet sur le paysage côtier, parce que les serre se trouvent au long de la cote méditerranée.

## B. Nature du projet et sa pertinence par rapport à l'objectif général

Le projet s'appui sur l'objectif général de l'IEVP pour l'échange mutuel des personnes et d'expériences. En effet, les objectifs du projet sont de répondre aux priorités spécifiques du programme, tels que:

- Promotion du développement socio-économique et l'exploitation des territoires, la promotion du développement local dans le domaine de la coopération transfrontalière, essayant d'exploiter le potentiel des territoires autochtones.

Dans le cas spécifique du projet AGRIPONIC, l'objectif est d'exploiter le potentiel de l'agriculture dans un environnement protégé, à promouvoir la diffusion des techniques et des technologies innovantes telles que «aeroponie comme une alternative à la culture sous serre traditionnelle, afin de contribuer au développement local en conformité avec les principes de la durabilité environnementale et la nécessité de rendre les territoires transfrontaliers compétitifs par l'innovation technologique.

- Promotion de la durabilité de l'environnement en réduisant l'utilisation de l'eau pour l'irrigation des cultures, protection des sols et des eaux souterraines. La culture aéroponique nécessite l'utilisation d'une solution saline comme une source de nourriture pour les plantes , ce qui conduit à une réduction conséquente de l'utilisation des engrains traditionnels, qui, pour la présence de nitrates et de métaux lourds causent la pollution des eaux souterraines et des sols, réduction de «stress» à laquelle ils sont soumis les terres en raison de type d'agriculture intensive, parce que la technique

de l'aéropotie est une culture hors-sol, dans lequel les racines des plantes ne sont pas plongées dans tout type de substrat naturel ou artificiel, mais qui sont exposées à l'air.

- Promotion du processus de gouvernance locale pour le développement d'une approche participative, à travers l'échange d'expériences, d'expertise et d'intégration des différentes compétences.

L'impact transfrontalier du projet est déterminé en fonction de l'importante contribution que vous souhaitez transférer à travers la technologie. L'agriculture de la Sicile et la Tunisie, est caractérisée par un faible niveau d'innovation technologique et qualification humaine dans le secteur agricole. En outre, le projet vise à contribuer au développement harmonieux de la zone transfrontalière, en harmonisant les règles de l'UE sur la traçabilité et l'utilisation de nitrates dans l'agriculture pour assurer la sécurité des denrées alimentaires (règlement 178/2002 de l'UE la traçabilité des denrées alimentaires; directive «Nitrates» - Directive européenne 91/676/CEE).

### C. Description des groupes cibles

Les groupes cibles du projet sont les suivants:

- Des représentants de l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire, les entrepreneurs et les femmes entrepreneurs, la nouvelle génération d'agriculteurs impliqués dans la mise en œuvre de techniques de culture innovantes, des ingénieurs agronomes, des autres ingénieurs.
- Les autorités locales en tant que promoteurs du développement local, les associations professionnelles représentant le secteur agricole italien et tunisien et peut jouer l'action capillaire de la diffusion des lignes directrices sur l'aéropotie technique dans l'agriculture, ces associations sont également activement impliqués dans la promotion de développement de l'agriculture au profit de la collectivité et le soutien de l'entreprise dans l'agriculture innovante.
- L'Association des immigrants tunisiens à Ragusa, est un groupe cible du projet AGRIPONIC, parce qu'ils représentent le monde des travailleurs employés dans l'agriculture Raguse et d'apporter des contributions en termes de répartition des avantages réels du projet pour les ressources humaines.

On estime une participation d'environ 1000 personnes représentant les groupes cibles du projet: 200 participants (public, hommes et femmes d'affaires âgés de 25-45 du secteur d'agriculture et agro-industrielle) à 4 séances techniques (100 participants à Raguse et 100 participants aux deux séances à Manouba);

200 participants (public, hommes d'affaires et femmes âgés de 25-45 du secteur d'agriculture et agro-industriels, agronomes, ingénieurs) pour la salle de «démonstration» (100 participants à la manifestation de Raguse et 100 participants à Manouba);  
200 participants (public, hommes et femmes d'affaires âgés de 25-45 du secteur d'agriculture et agro-industriels, agronomes, ingénieurs) à 6 réunions de travail (100 personnes pour les 3 réunions à Raguse et 100 personnes pour les 3 réunions à Manouba);

500 personnes assisteront à l'événement de communication qui se tiendra à Raguse et Manouba. Les activités du projet sont des résultats qui profiteront en particulier aux nouvelles générations d'agriculteurs et entrepreneurs agricoles, les collectivités locales, les populations rurales qui, à travers la diffusion et le transfert de connaissances, peuvent exploiter le potentiel de l'agriculture, qui montre un faible niveau d'applications technologiques innovantes et un manque de compétitivité sur les marchés internationaux.

On estime une participation d'environ 1.000 personnes représentant les bénéficiaires finaux.

### D. Problèmes spécifiques à résoudre

Le projet abordera également certains problèmes spécifiques communs à la croisée zone frontière:

- Le manque de compétitivité du secteur agricole à l'échelle internationale
- Low-input innovation technologique
- Abandonner les zones rurales par les nouvelles générations, qui voient le monde de l'agriculture en termes de possibilités d'emploi
- L'approche culturelle qui caractérise l'agriculture traditionnelle

- Vous essayez de combiner la durabilité de l'environnement avec les besoins de la productivité, la rentabilité.

## **E. Pertinence du projet par apport aux besoins**

Le projet se concentre en particulier sur l'échange d'expériences entre Ragusa et Manouba, la diffusion et le transfert de connaissances techniques sur l'aéroponie et des technologies innovantes appliquées au secteur alimentaire, dans le but d'augmenter le niveau de coopération entre les partenaires et la Sicile et la Tunisie, donnent un aperçu des possibilités de financement pour les initiatives de développement local.

L'action consacrée au développement de services innovants, en particulier pour améliorer la qualité et la sécurité des produits alimentaires.

Parmi les actions, le projet prévoit une formation dédiée au monde agricole et notamment aux nouvelles générations d'agriculteurs, parce que vous pouvez vous reconnecter à l'agriculture et du monde rural, vu comme une opportunité de développement d'affaires.

## **F. Innovations du projet**

L'innovation du projet réside dans la nouveauté de transfert et de diffusion de la technologie aéropomie et les technologies innovantes à travers une approche intégrée des différents aspects et stratégies qui peuvent apporter une réelle contribution à la compétitivité des territoires concernés, Le projet est innovateur et œuvre en étroite synergie avec les politiques et les stratégies mises en œuvre dans le domaine de la coopération. En fait, l'objectif du projet est compatible avec les principes de la Déclaration de Barcelone de 1995, par laquelle les pays signataires sont engagés à :

- Créer un espace commun de paix et de stabilité grâce au renforcement du dialogue politique et de sécurité (volet politique et de sécurité).
  - Construire une zone de prospérité partagée grâce à la création d'un partenariat économique et financière, qui est basée sur la création d'une zone de libre échange (volet économique et financier).
  - Promouvoir le dialogue entre les cultures et les échanges humains, scientifiques et technologiques, à fin de rassembler les gens, favoriser la compréhension, d'améliorer la perception mutuelle. (Social, Culturel et Humaine).
  - Assumer les initiatives qui sont cohérentes avec les principes de la Déclaration des "Objectifs de développement du Millénaire" (signée par 191 États membres de l'ONU en 2000);
- Le projet contient des synergies avec les initiatives en cours dans certains pays méditerranéens. PAC (Politique agricole commune) à travers le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Les objectifs et les actions proposées sont compatibles avec l'implantation de Programme de Développement Rural 2007-2013 de la Région Sicilienne.

## 2.3 METHODOLOGIE

### 2.3.1 DESCRIPTION DU PROJET ET DE SON EFFICACITÉ

Fournir une description du projet proposé incluant, quand il est pertinent de le faire, les éléments de base qui ont conduit à la formulation du projet. Ceci doit inclure:

- a. Outputs et résultats escomptés (maximum 3 pages). Indiquer de quelle manière le projet va améliorer la situation des groupes cibles/bénéficiaires ainsi que les capacités techniques et de gestion des groupes cibles et/ou des partenaires locaux s'il y a lieu. Etre spécifique et quantifier les outputs autant que possible. Indiquer notamment les publications prévues.
- b. Les activités proposées et leur efficacité (**maximum 7 pages**). Identifier et décrire en détail chaque activité devant être entreprise pour produire des résultats, en justifiant le choix des activités et en spécifiant s'il y a lieu le rôle de chaque partenaire (ou associés ou sous-contractants) dans les activités. A cet égard, la description détaillée des activités ne doit pas répéter le plan d'action.
- c. Décrire comment le projet prend en compte les facteurs externes et l'analyse des problèmes impliqués (**maximum 2 pages**).

L'agriculture et l'économie rurale constituent un segment important de la Méditerranée, l'agriculture n'est pas seulement une valeur ajoutée et une source d'emplois pour des milliers de travailleurs agricoles, et la subsistance des familles rurales avec un revenu modeste, mais surtout un secteur économique et stratégique dans l'économie.

A cet effet, le développement de l'agriculture pour les zones frontalières (Sicile-Tunisie) qui ont surtout des similitudes climatiques, constitue un axe stratégique pour le renforcement de la coopération entre les 2 pays.

L'intégration entre l'Europe et la Méditerranée est un grand défi politique, économique et critique de la prochaine décennie pouvant lancer une sorte de cercle vertueux de la zone euro-méditerranéenne basée sur une coopération accrue et le partage d'un modèle de développement stratégique pour les zones frontalières.

Le développement rural en Méditerranée devient crucial pour le développement et la compétitivité de la Croix-zones frontalières, malgré la crise qui se dessine dans l'agriculture.

Comment faire pour rivaliser sur les marchés mondiaux? Comment assurer un développement socio-spatial économique harmonieux et cohérent Med? Comment encourager la circulation et la diffusion des innovations technologiques dans l'agriculture, la floriculture, caractérisées par un faible niveau d'innovation dans les procédés et produits? Comment valoriser et défendre la production de la qualité et la typicité, de la soudure de toutes les forces disponibles pour la liaison des productions à la culture et au territoire? Comment concilier entre la rentabilité et la durabilité de l'environnement?

Tels sont les éléments fondamentaux qui ont inspiré la formulation du projet "AGRIPONIC", qui propose de définir un nouveau modèle d'agriculture: conformément aux recommandations de l'UE selon lesquels le défis politiques de développement rural doivent faire face dans les domaines suivants:

**1. Économique:** les zones rurales sont caractérisées par un revenu inférieur à la moyenne, avec une population d'un âge avancé et une forte dépendance avec le secteur primaire.

**2. Social:** la densité de population est faible, aggravée par la tendance au dépeuplement de certaines zones

rurales et comporte aussi le risque d'un accès limité aux services de base, l'exclusion sociale, et l'offre limitée des emplois.

### **3. Environnemental:** la nécessité de veiller à ce que l'agriculture et la sylviculture contribuent positivement à la campagne et l'environnement.

Aujourd'hui, la sériculture traditionnelle traverse une crise profonde due à la faible compétitivité des produits sur les marchés internationaux. La crise dans le secteur est due à la fois à des raisons économiques et financières internationales qui ont affecté l'économie dans son ensemble, en plus des questions spécifiques touchant l'agriculture et des serres traditionnelles, très répandues dans la bande côtière de Raguse et de la Tunisie en particulier dans le littoral Nord-Est.

La culture de produits agricoles dans un environnement protégé a commencé à jouer un soulagement significatif de la Méditerranée depuis le début des années 60 avec l'apparition de pellicules de plastique pour recouvrir les serres, permettant à un type de cultures pouvant assurer une productivité constante tout au long de l'année, la production corrigée des variations saisonnières, en fournissant au marché une gamme de produits hors-saison.

Ce jour, la protection de l'horticulture méditerranéenne est confrontée à la nécessité de s'adapter pour répondre de manière concrète à de nouveaux scénarios qui se dessinent, comme la mondialisation des marchés, l'établissement du libre-échange entre les pays riverains de la Méditerranée, la nécessité d'une diversification en termes d'innovation- produit, assurant aux consommateurs toujours plus exigeants des produits plus sains en matière de denrées alimentaires produites avec des techniques et des éco-aspect convivial qui affecte la communauté et qui est soumis à une législation spécifique de l'UE (règlement 178/2002 "Traçabilité des produits alimentaires"; directive «Nitrates» - Communautaire Dir. 91/676/CEE).

Par rapport au scénario décrit ci-dessus, le projet est né avec la nécessité d'effondre dans la zone frontalière l'utilisation de techniques innovantes et des technologies appliquées à l'agriculture afin d'améliorer le potentiel des zones concernées et de trouver des solutions pratiques aux améliorations de la viabilité du système de production du point de vue de l'environnement et la rentabilité, ainsi que de vouloir offrir aux consommateurs une garantie sur la qualité et la sécurité grâce à la traçabilité des produits.

Le projet est organisé en 5 phases, comme décrit ci-dessous:

#### **PHASE 1) Lancement du projet et situation actuelle**

La phase 1 est axé sur l'échange d'expériences et de savoir-faire entre Manouba et Ragusa à travers l'organisation d'un séminaire de lancement du projet (1a) et la réalisation et la création de 4 réunions techniques qui seront réalisées respectivement à Ragusa (2) et à Manouba (2).

**1a : Organisation d'un séminaire de lancement du projet** en vue de présenter aux responsables et groupes cibles les principales composantes et les objectifs essentiels du projet :

- Phase 1 : Ragusa
- Phase 2 : Manouba

#### **1b : Réalisation d'une analyse sur la situation actuelle et les principales opportunités**

Dans cette activité, des enquêtes seront menées sur les territoires concernés pour vérifier l'état de l'art de serres traditionnelles, pour voir quels types de culture hors-sol sont mis en œuvre et en particulier si il y a des types de culture hydroponique, en soulignant la critique et au cours des réunions techniques on abordera la question de surmonter la technique de culture hydroponique aeroponie à travers l'analyse d'études de cas (Hollande, Iles d'Espagne) dans lesquels les résultats concrets ont été obtenus à partir de l'application de cette technologie innovante dans l'horticulture et la floriculture (benchmark). Lors des réunions, une démonstration technique sera faite, grâce à l'utilisation de diapositives sur la façon de réaliser une installation dans l'aeroponie.

#### **Organisation d'ateliers techniques et de visites sur terrain à Ragusa et Manouba (1c) en vue :**

- de présenter le résultat de l'étude
- d'arrêter un programme d'actions conformément au projet.

- d'étudier des cas en comparaison avec un modèle européen
- de mettre en place un projet de serre pilote à Manouba et une salle d'exposition et de démonstration à Ragusa.

**Rôle de partenaires :** La Svimed sera chargée de faire des réunions - la réunion des techniques - à Ragusa (1) entre UPA, SVIMED et la municipalité de Ragusa. L'URAP sera chargée de faire des réunions à Manouba et pendant les réunions seront menées des enquêtes pour vérifier l'état de l'art de serres traditionnelles, pour voir quels types de culture hors-sol sont mises en œuvre. UPA, URAP Manouba et Svimed mèneront les activités visant à concevoir une salle démonstrative à Ragusa et une serre pilote à Manouba sur la façon de réaliser une usine dans aeroponie. La municipalité de Ragusa et l'URAP de Manouba seront chargés de organiser les séminaires de lancement du projet.

Les activités de la phase 1 représentent le moment où la mise en œuvre de la diffusion et l'échange du savoir-faire et des expériences entre tous les partenaires du projet. L'efficacité de cette approche dépend de la capacité de faire une lecture croisée de l'ensemble des facteurs identifiés au moment où ils définissent des politiques d'interventions et capacité d'assurer la participation active des partenaires et du territoire.

#### OUTPUT :

- O1a – 2 Séminaires de lancement
- O1b – 2 ateliers techniques
- O1b – 1 Rapport sur la situation actuelle (200 exemplaires)
- O1c – Conception d'une salle démonstrative à Ragusa
- O1c – Conception d'une serre pilote à Manouba

#### ACTIVITÉS »:

- A1a Organisation des Séminaires de lancement du projet à Ragusa et à Manouba
- A1b Analyse de la situation actuelle
- A1c Atelier technique pour la conception d'une salle de démonstration à Raguse
- A1c Atelier technique pour la conception d'une serre pilote à Manouba;

**Résultats:** amélioration des compétences et des connaissances des intervenants sur les nouvelles techniques et technologies qui seront appliquées au domaine de la sériculture traditionnelle.

**Effet de l'action :** l'efficacité de cette approche dépend de la capacité de faire une lecture croisée de tous les facteurs identifiés lors de la définition des interventions politiques et la capacité à assurer la participation active des partenaires et la région.

Sujets impliqués: 100 personnes (intervenants, acteurs publics, acteurs privés, en particulier les jeunes entrepreneurs dans le secteur agricole

## PHASE 2 : Installation de la Serre pilote et de la salle de démonstration

### 2a. Réalisation conjointe d'une serre pilote et d'une salle d'exposition et de démonstration :

Les partenaires seront impliqués dans l'analyse sur les meilleurs types de produits qui seront développés avec la technologie aéroponique et la production de produits de IV gamme.

L'analyse sera menée sur l'évaluation des coût-bénéfices sur l'aéroponie par rapport aux techniques de culture traditionnelles. Les sites à Raguse et à Manouba seront étudiés pour définir un type de culture protégée en aéroponie, et sera procédé à la conception d'une usine modèle pour la culture des produits de la IV gamme, hors sol et en boucle fermée, en précisant les matériaux à utiliser, les machines, les technologies innovantes.

Il y aura la conception conjointe des services pour les consommateurs, pour la traçabilité des produits, à partir des premières étapes de la production-transformation d'assurance qualité et sécurité des produits;

Des atelier de travaux seront réalisés à Ragusa et Manouba pour la conception d'un modèle d'une plant aéroponique.

Au cours des travaux du projet une salle de démonstration sera réalisée à Ragusa (1c) pour montrer les différents possibilités d'étendre la culture aéroponique aux plantes médicinales et de la floriculture, dans un environnement protégé par un système à boucle fermée.

Une serre pilote sera réalisé à Manouba (1c) dans le quelles seront reproduite certaines étapes du processus de culture avec la technique aéroponique.

#### Rôle de partenaires

Partenaire responsable: URAP et UPA RG

Svimed s'occupera de réaliser une analyse sur l'évaluation des coûts et avantages des plantes aéroponique et avec l'appui du partenaire associé, fera une étude de marché pour évaluer le placement de produits commerciaux de IV gamme.

L'UPA de Ragusa coordonnera les activités pour les réunions (3) qui se produisent à Raguse. Le commissaire régional de Tunisie coordonnera les activités des réunions (3) qui se tiendra à Manouba.

URAP et UPA Rg feront les lignes directrices.

Bénéficiaires: associations, l'Association des immigrants tunisiens à Ragusa, les intervenants, le monde agricole, les experts du secteur agricole comme les agronomes, ingénieurs, techniciens.

On estime une participation de 100 personnes (50 personnes impliquées dans les 3 atelier prévus à Ragusa et 50 personnes impliquées dans les 3 atelier prévus à Manouba).

A' ce phase SVIMED et le partenaire associé se chargeront de l'animation pour la participation des bénéficiaires locaux.

#### ACTIVITÉS :

2a) Installation d'une salle démonstrative à Ragusa et d'une serre pilote à Manouba

2b) Analyse des coûts-bénéfice pour les productions aéroponiques par rapport aux techniques traditionnelles ;

2c) l'élaboration conjointe d'une usine modèle pour des cultures aéroponique dans la IV gamme, hors sol et en boucle fermée;

#### OUTPUT:

O2A– Installation d'une salle démonstrative à Ragusa

O2a– installation 1 serre pilote a manouba

O2b - 6 stage: 3 a ragusa e 3 a manouba

O2c – protocole d'entente entre UPA Raguse et URAP

#### RÉSULTATS:

- le renforcement de la coopération et la valorisation du savoir-faire ;
- Signature d'un mémorandum d'entente entre les associations dans le secteur agricole

### PHASE 3 Formation et spécialisation des ressources humaines

Dans cette phase 8 séminaire d'information et 16 séminaire de formation seront réalisés, à Ragusa et à Manouba. Les séminaires de formation ont comme objectif la spécialisation des ressources humaines pour la gestion et la maintenance des équipements réalisés avec la technique de l'aéroponie, (en serre aéroponique, sont conçues comme une technologie complexe, automatisé à travers l'utilisation de logiciels, de coordonner les étapes de la production dans un environnement protégé (exemple le contrôle de la température, l'humidité, qui se propage dans l'environnement en quantités et avec un intervalle de temps très précises) dans le cas des produits de la IV gamme.

Les séminaires d'information sont consacrés au financement au niveau régional, national et communautaire afin qu'ils puissent être interceptés par les bénéficiaires, afin d'entreprendre des

activités pour les entrepreneurs dans le secteur agricole .

### **Formation et spécialisation des ressources humaines :**

**3A : Activités de formation:** Mise en place d'ateliers de formation spécialisés dans la gestion des ressources humaines et des ateliers de maintenance des installations et des informations sur les sources de financement: des ateliers de formation pour former le personnel spécialisé en gestion des logiciels et la maintenance des installations (serres où l'implantation des cultures, sont compris comme des technologies complexes qui nécessitent du personnel spécialisé pour le bon fonctionnement et de veiller à la «vitalité» de l'usine,: il est de réaliser un service automatique avec l'utilisation d'un logiciel qui coordonne le phases de l'activité dans l'environnement protégé (par exemple, contrôle de la température, l'humidité, la buée, d'un nutriment qui se répand dans l'environnement en quantités et avec un intervalle de temps très précise, l'automatisation des chaînes de montage dans lesquels les plants de laitue - dans le cas précisément - sont emballés individuellement et équipés d'un code à barres qui permet également la traçabilité du produit par le consommateur.

**3B : Séminaires d'information** dédiés à l'illustration des principales sources de financement nationales et européennes de ces deux régions (Sicile / Tunisie) pour démarrer les activités agricoles basées sur l' utilisation de la technique aéroponique. Les séminaires seront destinées à des groupes cibles (les diplômés universitaires dans l'agriculture et des associations commerciales relatives à la branche de l'horticulture et des plantes à fleurs, plantes médicinales).

Programme des cours de formation:

#### **I cycle**

- 1 - Généralité, technique d'analyse du système de production en technologie de pointe pour la culture et la production horticole et de leur transformation en produits conditionnés dans la IV gamme
- 2 - Concept de la culture aéroponique, la technologie aéroponique, machines à support technique
- 3 - Analyse et traitement d'eau par osmose inverse, de la végétation, contrôle de l'eau de départ, la purification et l'ultrafiltration
- 4 - ligne de la foreuse, cellule de germination, chambre d'enracinement , cycle de la végétation, la production
- 5 - Traitement d'épuration - traitement d'air atmosphérique prélevés dans le système (le traitement mécanique)
- 6 - Central Hydraulique d'alimentation des plantes pour pulvérisation des racines
- 7 - Modification technique pour changer les paramètres hygrothermique
- 8 - Températures: substrat et environnement
- 9 - utilisation et interprétation des données, les appareils de contrôle électronique
- 10 - Emploi et utilisation de l'ordinateur pour la gestion du conditionnement
- 11 - Analyse de l'entretien préventif phytosanitaires environnemental de la culture
- 12 - Etude des semences à utiliser
- 13 - Mise curatif des produits horticoles
- 14 - Conditions pour le développement des cryptogames dans un système en insect-proof
- 15 - Suivi, gestion, utilisation du dioxyde de carbone pour la fertilisation carbonique et les effets positifs sur les plantes
- 16 - Effets de la lumière artificielle sur la végétation

#### **II Cycle**

Les causes de la dégradation

Réfrigération, équipement frigorifique

Les opérations préliminaire de conservation

Traitement d'emballages de la IV gamme

### **PROGRAMME DES SEMINAIRES D'INFORMATION:**

1 Business Plan

2 lignes de financement

**OUTPUT:**

O3A Séminaires de formation à Ragusa et à Manouba

O3B Séminaires d'information à Ragusa et à Manouba

O3C Démarrage point d'information pour la Ville d'entreprises agricoles Ragusa

**RÉSULTATS:**

R 3A - amélioration des compétences et des connaissances et spécialisation des ressources humaines

R 3C - améliorer l'accessibilité aux sources d'information

**ROLE DES PARTENAIRES:**

Partenaires Responsable: la municipalité de Ragusa

UPA RG coordonnera les séminaires de Ragusa,

La municipalité de Raguse coordonnera le bureau d'information

Partenaire associé: sera chargé de faire l'assistance au bureau de Raguse.

URAP et Commissariat se chargeront de coordonner les séminaires qui se tiendront à Manouba

Les séminaires sont destinés à des diplômés en agriculture, de jeunes hommes et des femmes d'affaires dans le secteur agricole, les associations commerciales, association d'immigrés tunisiens de Ragusa.

La description de la phase 4 (Procédures de gestion opérationnelle) et la phase 5 (Communication et diffusion des résultats) se trouvent dans la section 2.3.3 et dans la section 2.3.4 D

**Le projet, afin de parvenir aux objectifs spécifiques, prend en compte les facteurs externes comme décrivent ci-dessous :**

- la bienveillance des entreprises et des agriculteurs à faire partie des séminaires et aux rencontres dans le territoire ;
- les bonnes mesures des relations diplomatiques pour améliorer la coopération des deux pays méditerranéens
- la capacité des gouvernements afin de soutenir l'amélioration de la compétitivité des entreprises dans le secteur agricole

Les risques qui peuvent affecter les objectifs spécifiques sont :

- l'instabilité politique et les conflits entre les pays méditerranéens

Les facteurs de tenir sous contrôle pour parvenir aux résultats attendus sont :

- le bon niveau d'alphabétisation informatique
- la diffusion des technologies de l'information et de Télécommunications dans les entreprises.
- la présence d'équipe professionnel et de travailleurs avec qualité technique.

### **2.3.2 MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

- a. La méthode de mise en œuvre et les raisons motivant le choix de la méthodologie proposée. En particulier, décrire comment la méthodologie proposée participe à la réalisation des objectifs de la priorité et de la mesure pour lesquelles la demande est présentée.

Le projet présente un plan d'activités qui peuvent être regroupés en deux grandes sections. La première phase du projet est consacrée aux activités d'investigation, d'analyses pour définir l'état de l'art des serres traditionnelles en Sicile et en Tunisie et le niveau de diffusion et la connaissance des techniques de culture hors-sol: dans cette première phase, adopter une méthodologie qui fournit une analyse comparative de l'état de l'art en Sicile et en Tunisie pour mettre en évidence les problèmes communs et élaborer conjointement des modèles à appliquer dans deux contextes de référence pour régler les problèmes. La deuxième phase contient macro-activités pour la création de plusieurs outils pour promouvoir l'investissement dans les techniques d'innovation et des technologies appliquées à l'agriculture, qui a une approche culturelle traditionnelle. La conception commune du modèle de l'aéropotagerie modèle à travers les ateliers qui auront lieu à Raguse et à Manouba et la valorisation des ressources endogène (ressources agricoles) des territoires et pour le renforcement de la compétitivité de l'espace transfrontières. La méthodologie desk adoptée pour réaliser les séminaires est orientée vers la spécialisation des ressources humaines grâce à un programme des cours sectorielles et spécialisées pour la gestion et l'entretien des systèmes aéropotagerie. La diffusion des résultats à travers le plan de communication, impliquant les acteurs et les institutions, vise à examiner à la fois le projet dans son ensemble, tant les activités individuellement identifiées, identifier les objectifs de communication informative et autres actions de promotion et d'information.

La stratégie de communication intégrée exige que les bénéficiaires peuvent utiliser des informations sur les activités de l'état d'art, de sorte qu'il y ait un contact direct non seulement avec l'objectif final, mais avec des partenaires de la transfrontières.

L'élaboration des Lignes Directrices et la mise en œuvre de la salle de démonstration sur la technique aéropotagerie, vise à fournir aux institutions locales et aux associations représentant le secteur agricole, un outil pour la diffusion des innovations qui peuvent être apportées à l'agriculture et l'industrie pour contribuer au développement des territoires et la valorisation des ressources agricoles. Conformément à la priorité 1 du programme de «*Promouvoir le développement socio-économique et l'exploitation du territoire*», la mise à niveau du centre de l'agriculture et l'industrie alimentaire liée à la culture de produits horticoles au large aéropotagerie IV des herbes et des produits de la floriculture, en essayant de diffuser l'innovation pour améliorer la compétitivité de l'agriculture et l'agro. En outre, la coopération entre les deux Pays reflète la nécessité de résoudre les problèmes communs et de développer conjointement les «solutions» pour le développement harmonieux des territoires.

- b. Si le projet prolonge un projet existant, veuillez expliquer de quelle manière il sera construit sur les résultats de ce projet précédent.

Le projet n'est pas le prolongement d'autres projets.

- c. Si le projet s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste, veuillez décrire comment le projet s'insère dans ce programme ou dans un éventuel projet planifié ou comment la coordination est assurée. Veuillez exposer toute synergie prévue, ou les contraintes possibles dues à tout autre projet en cours ou projet planifié ou aux activités se déroulant à proximité du lieu du projet.

Le projet n'est pas intégré dans d'autres programmes.

- d. La participation et le rôle dans le projet des différents acteurs et parties prenantes (partenaire local, groupes cibles, autorités locales, etc...)

Les catégories concernées par le projet sont : les organismes publics, les associations professionnelles représentant le secteur agricole et agro-industriel, les décideurs, les jeunes hommes et femmes dans l'industrie, les diplômés en agriculture qui sont les bénéficiaires des activités du projet, avec les communautés locales des immigrés. Le rôle des organismes publics et

les associations représentant le secteur agricole est le développement des associations professionnelles représentant le secteur technologiques et scientifique, qui auront fortement besoin que les entreprises seront équipées du savoir-faire et des compétences nécessaires pour concurrencer les marchés mondiaux, répondant aux besoins des citoyens en matière de sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et du territoire. Les associations locales et professionnelles au sein du projet ont pour mission de promouvoir non seulement le potentiel en agriculture et agroalimentaire pour la compétitivité des marchés internationaux, mais aussi comme un facteur d'identité, sociale, environnementale et culturelle. En effet, encourager les nouveaux investisseurs du secteur agricole, promouvoir les jeunes entrepreneurs qui représente aujourd'hui un faible pourcentage dans le secteur agricole, qui est caractérisé à la fois en Sicile et en Tunisie par un population présentant avec un âge moyen de 60 ans. Les agriculteurs sont aussi les gardiens du paysage et la qualité de notre environnement. L'activité agricole est un facteur clé pour un développement «durable», à générer une croissance économique sans épuiser les ressources de l'environnement pour les générations futures. Le rôle des partenaires associés est un élément important dans ce projet, puisqu'il représente les immigrés qui par leur travail jouent un rôle important non seulement économique mais aussi dans la défense, la préservation des colonies civiles dans les zones rurales. Leur rôle au sein du projet est la sensibilisation à la communauté d'immigrés Tunisien à Ragusa.

- e. L'implication des partenaires dans la mise en œuvre, leur rôle et le partage des responsabilités entre eux. L'implication des organismes associés, leur rôle et relations avec le demandeur, s'il y a lieu, les relations du demandeur avec ces organismes associés.

PARTENER	ROLES	RESPONSABILITIES
Municipalité Ragusa	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La coordination de toutes les activités et les communications entre les partenaires;</li> <li>- Supervision des procédures d'autorisation pour les systèmes de traitement .</li> <li>- Contribution à la diffusion des résultats et à l'implication des acteurs et des institutions;</li> <li>- Compilation des lignes directrices fondées sur les résultats du projet</li> <li>- Installation de la salle démonstrative à Ragusa</li> <li>- Implémentation du bureau informative pour l'entreprises agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Présidence du comité de pilotage</li> <li>* Coordination de toutes les activités.</li> <li>* Elaboration des rapports techniques et financiers.</li> </ul>
URAP Manouba	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de serre pilote à Manouba et réalisation des démarches participatives dans le choix des filières de production,</li> <li>Organisation des séminaires sur la technique aéroponique,</li> <li>- Rédaction d'un mémorandum d'entente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Choix de l'emplacement de la serre pilote.</li> <li>* Préparation d'un protocole d'entente avec Ragusa.</li> <li>* Organisation des séminaires de formations à Manouba</li> </ul>
UPA Ragusa	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance à l'installation de la chambre démonstrative à Raguse et réalisation des démarches participatives dans le choix des filières de production ;</li> <li>- Organisation des séminaires sur la technique aéroponique ;</li> <li>-Assistance à la rédaction d'un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Organisation des séminaires de formations à Ragusa.</li> </ul>

	mémorandum d'entente ; - Assistance à les activités de communication	
Svi .med.	- Assistance pour la Coordination du projet, assistance dans les activités démonstratives, -Dissémination, mise en place des Lignes Guides- Participation à la démarche participative, participation au choix des filières.	* Communications et diffusions des résultats * Analyse de la situation actuelle de la sériciculture
Commissariat régional au développement agricole de Manouba : CRDA	- Assistance pour la construction et le gestion de la serre pilote . - Participation à la démarche participative, participation au choix de filière, du site, harmonisation avec la stratégie régionale de la gestion du secteur agricole	* Encadrement et vulgarisation des agriculteurs de Manouba * Conception de la serre pilote à Manouba
«Progettiamo insieme – onlus » Ragusa	- Diffusion des résultats dans le territoire de Raguse et assistance pendant les séminaires de formation pour faciliter les relations et la collaboration entre les territoires transfrontalières - Assistance a la gestion du bureau informatif pour l'entreprises agricoles	<u>Partenaire associé</u> Contribution à la diffusion et la communication des résultats.

- f. Les principaux moyens proposés pour la mise en œuvre du projet (équipement, matériel, investissement, etc.) et des activités proposées.

Les activités proposées sont estimées à 740.250 Euro, réparties comme suit :

#### Estimation des coûts par activité:

	Coût (Euro)	
<b>A. Frais d'analyse :</b>		<b>44000</b>
1. Etude sur les opportunités :	<b>22000</b>	
2. Etudes techniques pour		
- Création d'une serre pilote ( <b>Manouba</b> ).	<b>12000</b>	
- Construction d'une salle de démonstration ( <b>Ragusa</b> )	<b>10000</b>	
		<b>65000</b>
<b>B. Travaux de construction et d'aménagement :</b>	<b>40000</b>	
1. Serre pilote ( avec chambre frigorifique) :	<b>25000</b>	
2. Salle de démonstration		<b>195000</b>
<b>C. Equipement et matériel</b>	<b>140000</b>	
1. Equipement pour serre pilote et chambre froide	<b>20000</b>	
2. Salle de démonstration	<b>35000</b>	
3. Matériel Roulant		
<b>D. Frais de fonctionnement</b>		<b>74250</b>
(Cofinancement)		
<b>E. Frais de formation</b>		<b>115988</b>
<b>F. Frais de communication et</b>		<b>62000</b>

<b>dissémination.</b>		
<b>G. Frais de partenariat et aubergement</b>		<b>60600</b>
<b>H. Management du projet</b>		<b>75000</b>
<b>I. Divers et imprévus</b>		<b>30150</b>
<b>L. Frais administratif</b>		<b>18262</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>740.250,00</b>

- g. Une analyse des risques et d'éventuels plans d'urgence. Ceci doit inclure au minimum une liste des risques associés au projet proposé accompagnée des mesures correctives pertinentes. Une bonne analyse des risques devrait inclure une série de risques type incluant les risques physiques, environnementaux, politiques, économiques et sociaux.

La possibilité de ne pas atteindre l'objectif prévu du projet, seront affronté à travers l'élaboration d'un plan de valorisation et de promotion avec une enquête plus détaillée des meilleurs outils et les principales questions clés de couvrir un plus large public et territoire.

En outre, le développement continu d'un accord entre les pays de la Méditerranée seront suivie en mode d'adapter (si nécessaire) certaines activités pour la continuité de l'espace marché libre-échange, en conformité avec tous les partenaires et en impliquant les autorités majeurs sur la question abordées.

Risques économiques: Peuvent être représentés par la disponibilité de s'investir dans l'agriculture technologique parce que les fermes agricole (petite et moyennes) en Sicile et en Tunisie consacre un faible pourcentage dans l'innovation des procédé des produits.

Risques associés à l'exécution de l'activité : Pour prévenir les risques liés à l'exécution des activités et pour respecter les chronos du programme, sera réalisé une surveillance au cours de la gestion du projet en cours (phase 4) à travers la réalisation des rapports trimestriels.

Les risques liés aux relations diplomatiques : Peuvent être à travers la médiation des partenaires chef de file (demandeurs) qui doivent avoir un rôle de coordination de l'activité et des partenaires, autre à promouvoir l'implication de tous les partenaires à travers le coopération et le partage.

- h. Les principales conditions préalables et les hypothèses pendant et après la phase de mise en œuvre.

Dans une zone semi-aride comme la Sicile et la Tunisie le secteur agricole nécessite un certain nombre de questions essentielles dans le domaine de l'agriculture dont essentiellement les éléments suivants :

- Les terres arables limitées en raison de l'état d'avancement des processus de désertification ;
- La carence des ressources hydriques ;
- La production de IV gamme peu diffuse ;
- Le type de l'agriculture avec peu d'application des techniques et des technologies innovantes ;
- La faiblesse des investissements pour le secteur de l'agriculture dans les services pour les consommateurs.

La méthodologie gestionnaire et opérationnel nécessite l'amélioration des conditions préexistantes après la phase de mise en œuvre.

### 2.3.2 Procédures de gestion opérationnelle

Une fois le projet est approuvé, et en vue de mener à bien la réalisation des différentes composantes, il sera procédé à la mise en place de 2 comités :

- **Comité de pilotage:** échangée de la prise de toutes les décisions afférentes au projet, et sera constituée comme suit :

**Président :** Président de la Municipalité de Ragusa ou son représentant.

**Vice président :** Président de l'URAP Manouba ou son représentant.

**Membres :** UPA RG ; SVIMED ; CRDA Manouba ; UTAP

Ce comité se réunit périodiquement (en moyenne tous les 3 mois) pour superviser la réalisation du projet, l'avancement des travaux et prendre toutes les mesures nécessaires en vue de mener à bien l'objectif assigné.

- **Comité technique :** aussi le comité technique de pilotage veillera à l'exécution quotidienne du projet. Ce comité se réunit chaque 2 mois (en moyenne) et présentera au comité de pilotage un rapport d'avancement ainsi que les propositions nécessaires à la bonne marche du projet. Ce comité sera composé comme suit : 1 Représentant de Municipalité de Ragusa : Coordinateurs ; 1 Représentant de l'URAP Manouba : Membre ; 1 Représentant de SVIMED : Membre ; 1 Représentant de UPA RG: Membre ; 1 Représentant de l'UTAP : Membre .

La gestion du projet sera constante pendant la durée du projet-cycle, avec une phase transversale à toutes les activités. Le principal responsable de cette phase est le partenaire chef de file qui indique le comptable en chef et coordonnateur du projet. Le chef de file, au moyen de ces personnes mentionnées, s'occupera des relations avec l'Autorité de gestion du programme. Afin d'assurer la responsabilité de chaque partenaire, les règlements internes seront menées pour réglementer les tâches de chaque partenaire, les délais de livraison et les rapports des réunions périodiques entre les partenaires. Les organes de gestion prévues pour ce projet, les compétences et la composition des structures mentionnées sont décrits dans le tableau suivant :

DESCRIPTION	ROLES	OUTPUT	RESULTATS
<b>Coordinateur de Projet / Project Manager</b> Gestionnaire de projet est proposé par le partenaire chef de file.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présider les réunions du comité Technique;</li> <li>- Présider les réunions du comité de Pilotage ;</li> <li>- Organiser les ressources humaines impliquées dans les activités du projet;</li> <li>- Coordonner, en collaboration avec le chef comptable, l'affectation des fonds aux partenaires afin de mener à bien les activités du projet;</li> <li>- Etre responsable des documents (rapports technique, rapports financiers) qui doivent être envoyées à l'autorité de gestion du programme.</li> </ul>	Réunions avec les groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre la mise en œuvre du projet ;</li> <li>- Coordination du projet en ligne avec les résultats ;</li> </ul>
<b>Comité de Pilotage</b> Le comité de Pilotage est formé d'un représentant de chaque partenaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre des décisions, s'il y a des modifications significatives au niveau financière et des activités ;</li> <li>- Suivre la mise en œuvre du projet en termes des résultats attendus.</li> </ul>	Aux moins deux réunions par an	Evaluation des rapports technique des activités et des résultats

<b>Comité Technique</b> Comité Technique sera composé d'un représentant de chaque groupe de travail des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier les activités d'exécution en ce qui concerne le délai prévu dans le formulaire de demande du projet;</li> <li>- Rédiger et approuver les rapports technique des phases 1 – 2 – 3 – 5;</li> <li>- Fournir à chaque partenaire les lignes directrices et les indicateurs pour mener des activités</li> </ul>	Rapport de Monitoring	Control des activités
<b>Responsable financière</b> Le comptable en chef est nommé par le partenaire chef de file.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est un vérificateur externe indépendant;</li> <li>- Etablir les rapports financiers périodiques en fonction de l'Opération des programme de l'Italie-Tunisie;</li> <li>- Vérifier le contenu des documents financiers envoyés par les partenaires;</li> <li>- Préparer la demande de paiement à envoyer à l'Autorité de paiement du programme.</li> </ul>	Rapport Financier	Durabilité financière du projet

Chaque partenaire, afin d'avoir le remboursement pour les dépenses du projet, enverra au chef de file du rapport financier (avec un rapport technique et scientifique) où toutes les dépenses, préalablement vérifiés par un vérificateur externe, sont décrites;

- Après l'obtention du rapport visé ci-dessus par le chef comptable, le chef de file va compiler une demande de paiement par rapport aux partenariat deux fois par an, selon les règles prévues du programme de l'Italie-Tunisie;

- Après l'obtention du remboursement par l'Autorité de paiement, le partenaire, chef de file transférera aux partenaires le montant relatif aux dépenses certifiées. Chaque partenaire confier à un expert financier et un collaborateur de la compilation du rapport financier par le biais des tâches suivantes:

- Rédiger le monitoring report concernant les délais prévus;
- Vérifier les informations et l'éligibilité des dépenses incluses dans le rapport financier;
- Envoyer au chef de file tous les documents financiers nécessaires pour compléter l'information financière et obtenir les remboursements.

Les procédures techniques, qui seront définies dans le règlement du partenariat interne, se caractérisent par les phases suivantes:

- Chaque partenaire indique une ou plusieurs personnes responsables des activités du projet indiquées dans chaque WP (voir section 2.3.2 - par. E);
- Chaque responsable sera amené à vérifier les activités réalisées au cours des phases du projet et de vérifier la correspondance avec les activités provisoire décrite dans le formulaire de demande;
- Par ailleurs, les responsables mentionnés ci-dessus, aura à prendre soin des rapports techniques relatifs aux activités;
- Le Comité Technique chargé par le coordonnateur du projet examinera les rapports, avant de les envoyer à l'autorité de gestion. Le comité peut approuver le rapport ou suggérer des révisions.

Un processus continu d'évaluation interne sera mis en place par LP de veiller à ce que les activités sont la réalisation des objectifs du projet.

En fait, chaque partenaire doit élaborer des progrès dans les activités intermédiaires et annuels définitifs des rapports présentant les activités, les extraits et les résultats liés à la progression des indicateurs ciblés. Le LP recueillera et élaborera des progrès en commun des activités

intermédiaires et annuels définitifs des rapports résumant les rapports des partenaires. Chacun des rapports d'étape sera envoyé à l'AGC.

Le monitoring report permettra également une évaluation par des comités de pilotage, qui désigne la qualité et en temps de mise en œuvre des activités.

## 2.4 DURABILITÉ

- a. Expliquer comment le projet peut assurer un impact tangible sur les groupes cibles sur le long terme.

**Impacte sur les groupes cibles :** Le projet peut avoir un impact tangible à long terme sur les groupes cibles parce que, à travers la diffusion des techniques et des technologies innovatrices comme la culture aéroponique, il est possible d'apporter des solutions nouvelles pour résoudre les problèmes liés aux cultures agricoles traditionnelles sous-serres. L'efficacité du projet, se mesura sur la possibilité de générer un impact positif et tangible

sur les groupes cibles et les communautés intéressé : la diffusion des connaissances et la possibilité d'application pratique de la culture hors-sol, tels que l'aéroponie, permet de créer un système capable d'accroître la productivité, la rentabilité et accroître la compétitivité. Ce cercle vertueux pourrait générer à long terme, et peut avoir des effets positifs sur l'occupation et la croissance de la qualification professionnelle des ressources humaines dans la zone transfrontière. A moyen et long termes, ce système pourrait s'entendre à d'autres régions du pays, prendre la place de la sériciculture actuelle, compte tenu de ses résultats technique, économiques environnementaux.

- b. Décrire les possibilités de reproduction et d'extension des résultats du projet (effets multiplicateurs).

**Possibilités de reproduction :** En ce qui concerne les possibilités de reproduction et d'extension des résultats de l'action, il y a la nécessité de créer des synergies et renforcer la coopération entre les pays inclus dans la Croix-zone frontière de la Zone de libre-échange, afin d'assurer la compétitivité et le développement territorial harmonieux, en vue de faire face à la concurrence internationale par la création de la zone transfrontalière qui se démarque dans le scénario global, pour toute une gamme de produits à forte valeur ajoutée avec la technique aeroponie, qui s'applique également à la production de plantes médicinales secteur de la floriculture et les autres secteurs dans le développement de l'agro-alimentaire une technique qui permet de surmonter les faiblesses de l'environnement aride et à risque de la désertification.

- c. Expliquer comment la durabilité sera assurée après la conclusion du projet. Ceci peut inclure les aspects liés aux activités nécessaires de suivi, les stratégies d'intégration, l'appropriation, etc., s'il y a lieu.

- **Durabilité financière**

Le projet, en termes financiers, assurera la couverture de l'ensemble des dépenses qui produite pendant le cycle de vie du projet. En particulier, le financement sera garanti par la Commission européenne, avec une part de 90% du total des dépenses, et par les partenaires de cofinancement avec une part de 10% des dépenses. Le cofinancement est couvert par le partenaires à travers les ressources humaines qui travaillent au projet. Les partenaires italiennes peuvent obtenir le cofinancement de 10% à travers le « Fondo di rotazione » du Ministère Italien. Le budget du projet permettra de couvrir toutes les dépenses nécessaires à la réalisation des activités prévues. En outre, certaines activités telles que le maintien d'un site web officiel du projet, continuera après la fin du projet, afin de diffuser les activités et les résultats.

- **Niveau institutionnel**

La municipalité de Raguse, l'URAP (partenaire), la UPA sont les principales autorités qui peuvent permettre la réalisation des activités du projet, également après la fin du projet. En particulier, le Svimed et l'URAP, assureront la traduction des résultats des projets dans les orientations possibles qui seront diffusés entre les parties prenantes intéressées et les décideurs locaux à

travers des conférences dédiées et de la politique des forums sur les sites de démo et à travers le maintenance du site Web.

- **Niveau des politiques nationales et locales**

L'un des objectifs spécifiques du projet est la mise en place des lignes directrices sur les moyens de cultures en aéroponique. Ces lignes directrices seront mis en place avec la contribution précieuse de l'URAP qui possède les compétences techniques. La municipalité de Raguse et la Confagriculture ont les compétences nécessaires pour appliquer les directives dans les entreprises de la Province de Raguse, ainsi que de diffuser les résultats à d'autres institutions locales et nationales. Les orientations mises en œuvre pourrait combler le manque de réglementation sur les cultures innovantes.

- **Niveau environnemental**

En ce qui concerne la thématique environnemental, le projet vise à l'amélioration du milieu ambiant et la protection des ressources naturelles. En effet, l'aéroponie est une technique de culture compatible avec l'environnement parce qu'elle permet:

- Protection de la qualité et la quantité des ressources hydriques de surface et en profondeur (parce que les serres aéroponique sont en cycle fermée, et ceci permet de récupérer l'eau pulvérisé et pas absorbé par les plantes avec des économies d'eau allant jusqu'à 80%).
- Réduction de la pollution des sols et des eaux souterraines (le système aéroponique est un investissement qui fournit non seulement l'achat d'un substrat de croissance ou autres consommables car les racines sont complètement exposées à l'air et cela réduit l'apparition des maladies fongiques et bactériennes, et par la suite une réduction de l'utilisation des produits chimiques).

Ce circuit fermé est une solution qui permet de résoudre le problème des pertes et pourrait se conformer aux règlements environnementaux existants au niveau communautaire sur l'interdiction des éléments chimiques qui polluent le sol.

- La culture dans les environnements arides et lutte contre la désertification (la serre est conçu comme une technologie complexe, en effet, il s'agit d'une fertilité indifféremment du sol et de la disponibilité de vastes étendues des terres à cultiver, ce qui permet à la plantation de ces cultures, même dans les milieux arides et semi-aride, très répondu en Sicile qu'en Tunisie).

- d. Décrire la stratégie d'information et de communication en indiquant les groupes cibles, les canaux de communication envisagés, les instruments pour la dissémination des résultats du projet tels que séminaires, publications, conférences...Indiquer les partenaires impliqués dans la stratégie de communication.

Toutes les activités prévues et les résultats du projet présentent des avantages à long terme. Le projet a une phase spécifique pour les activités de diffusion et de capitalisation (phase 5), qui vise à créer une sensibilisation au niveau régional, et local (principalement parmi la Croix-méditerranéens limitrophes des pays) sur l'environnement, l'importance sociale et économique des l'innovation dans l'agriculture ainsi que les meilleures pratiques et technologies de la culture et les processus de transformation.

La stratégie du plan de communication vise à assurer une plus large visibilité du projet, de ses réalisations et ses résultats, des meilleures pratiques et technologies sont mis en évidence.

Le plan de communication devra diriger et renforcer la stratégie méditerranéenne pour la promotion et l'exploitation de la technique aéroponique. Le partenaire SVIMED, comme responsable de cette phase, doit diriger et propager les activités de promotion durant la période du projet. Le plan de communication va concevoir la meilleure stratégie permettant l'efficacité et la durabilité de cette technique innovante et son utilisation pour la sécurité d'un environnement sein. Il contiendra un plan de marketing afin de mieux exploiter les avantages commerciaux.

Les principales activités et les output sont décrivent ci-dessous :

## A5.0 -NETWORKING

Promotion de l'initiative à travers des activités d'information et de sensibilisation dans les zones concernées, dans les organismes institutionnel et économique, afin de bâtir un réseau qui peut assumer le rôle de la gouvernance et la gestion des services du projet au-delà de la fin des activités.

#### **A5.1 – Logo du projet**

Les partenaires, sous la guide de SVIMED, et avec la collaboration du graphiste, permettra d'identifier un Logo unique qui sera utilisé pour tous les documents officiels et des outils de communication. Bien sûr, il aura à accomplir avec les règles des programmes spécifiques sur la communication et des indications de diffusion. Le logo permettra d'acquérir une sorte d'identité du projet et des partenaires. Cette activité sera conçue dans les 6 premiers mois d'activités du projet.

#### **A5.2 - SITE WEB**

Le site web, sera le point de rencontre virtuel entre les partenaires du projet, plusieurs intervenants et les décideurs au niveau local, régional, national et international, pour les chercheurs universitaires, les agro-spécialistes de l'industrie et les principaux groupes cibles, les agriculteurs, les commerçants et les entreprises, essentiellement des petites et moyennes agro-industrie. C'est le meilleur support qui permet de partager et de diffuser les bonnes informations.

Il présentera l'image du projet, c'est le meilleur outil pour construire une plate-forme virtuelle pour la diffusion des connaissances de la technique aéroponique, des innovations et des performances durables, fournir des informations aux consommateurs et la traçabilité des produits. Il sera publié le sixième mois et sera constamment mis à jour. Le chef de file a la tâche d'assurer les meilleures fonctionnalités de ce média.

#### **A 5,3 - NEWSLETTER**

Le bulletin d'information servira à promouvoir une mise à jour générale sur les activités et les résultats du projet. Chaque newsletter contiendra des nouvelles concernant l'état d'avancement des activités du projet et d'autres informations sur les événements et les activités concernant les thèmes essentiels abordés par le projet.

Il sera diffusé par voie électronique via e-mail et sera publiés sur le site web du projet et sur les sites Internet des partenaires impliqués dans le projet. Il sera publié tous les six mois ou avant les principaux événements du projet. Les newsletters seront publiés en français et en italien.

La tâche sera coordonnée par la SVIMED.

#### **A 5,4 - Conférences de presse et rencontres avec les opérateurs.**

Pendant le projet, des conférences de presse seront organisées pour diffuser les nouvelles principales activités du projet et le résultat obtenu.

Principalement durant la première année le partenaire SVIMED sera impliqué dans l'action de mise en œuvre du réseau. Promotion et sensibilisation des citoyens du projet dans différents contextes.

Deux principales Conférences de presse seront organisées durant le projet et deux principaux événements verront la participation des partenaires à une foire et des expositions à Ragusa (Foire de la Méditerranée) et à Manouba (Foire de l'Agriculture et de la Pêche).

#### **A 5,5 – Conférence final**

Un événement final sera le moment le plus important, pour promouvoir et faciliter la coopération entre les partenaires, pour échanger des résultats et des connaissances avec d'autres types de partenaires potentiels et d'association des pays méditerranéens, et pour diffuser les résultats aux groupes cibles. La Conférence final sera organisée à Ragusa. Toutes les Partenaires montreront les résultats obtenus grâce aux activités du projet. Les Partenaires devront engager les groupes cibles spécifiques comme des parties prenantes, des agriculteurs, des entreprises et autres acteurs clés, en vue de présenter les résultats, les recommandations et les outils nécessaires pour la continuité et la durabilité du projet.

## 2.5 PLAN D'ACTION INDICATIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La durée du projet est de <24> mois.

### DA RIVEDERE IL CRONOGRAMMA TEMPORALE

Année 1	Activités (numéro de référence)	Description	Semestre 1						Semestre 2						Demandeur et Partenaires impliqués
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1a. Lancement du projet	Organisation d'un séminaire de lancement du projet (Ragusa et Manouba)	Réalisation d'une étude			■	■									Responsable: Municipalité de Ragusa U.R.A.P Manouba Participant: UPA Ragusa CRDA Manouba
					■	■									
					■	■	■	■							
1b. Situation actuelle et principales opportunités	Réalisation d'une étude	Organisation d'ateliers techniques et visites sur terrain.			■	■	■	■							Responsable: SVIMED Participant: Municipalité de Ragusa U.R.A.P Manouba UPA Ragusa CRDA Manouba
					■	■	■	■							
					■	■	■	■							
1c. Mise en place d'un programme et d'une salle de démonstration à Ragusa Serre pilote à Manouba	Organisation d'ateliers techniques et visites sur terrain.				■	■	■	■							Responsable: Municipalité de Ragusa U.R.A.P Manouba Participant: CRDA Manouba      UPA Ragusa SVIMED
					■	■	■	■							
					■	■	■	■							
2a. Serre pilote et Salle de démonstration	Etude : Réalisation :					■	■	■	■						Responsable: U.R.A.P Manouba UPA Ragusa Participant: Municipalité de Ragusa SVIMED CRDA Manouba P. Associé - Progettare Insieme Onlus
						■	■	■	■						
2b. Analyse des coûts – bénéfice	Analyse des coûts – bénéfice de la technique aeroponique par rapport aux technologies traditionnelles								■	■	■	■	■	■	Responsable: U.R.A.P Manouba UPA Ragusa Participant: Municipalité de Ragusa SVIMED CRDA Manouba P. Associé - Progettare Insieme Onlus

2c. Elaboration conjoint modèle	Elaboration d'une usine modèle pour la croissance des cultures aeroponique de IV gamme en hors_sol et en cycle fermé;													Responsable: <b>U.R.A.P Manouba UPA Ragusa</b> Participant: Municipalité de Ragusa SVIMED CRDA Manouba P. Associé - Progettare Insieme Onlus
3a. Formation et spécialisation des ressources humaines.	<u>Formation :</u>  - Gestion de logiciel et maintenance des installations													Responsable: <b>Municipalité de Ragusa et SVIMED; CRDA et U.R.A.P Manouba</b>  Participant: UPA Ragusa P. Associé - Progettare Insieme Onlus
3c. Point d'information (à Ragusa	Realisation d'un bureau d'information pour les entreprises agricoles de Ragusa													Responsable: <b>Municipalité de Ragusa et SVIMED;</b> Participant: UPA Ragusa P. Associé - Progettare Insieme Onlus
4a. Comité de Pilotage	Organisation des journées de partenariat (Ragusa et Manouba)													Responsable: <b>Municipalité de Ragusa</b> Participant: U.R.A.P Manouba Confagricoltura Ragusa SVIMED CRDA Manouba
4b. Comité Technique et évaluation mi-parcours du projet	La vérification de tous les rapports des groupes de travail et organisation de séminaires de travail (à Ragusa et Manouba)													Responsable: <b>Municipalité de Ragusa</b> Participant: U.R.A.P Manouba Confagricoltura Ragusa SVIMED CRDA Manouba
4c. Monitoring financière	Le monitoring financière des différentes phases des projets													Responsable : <b>Municipalité de Ragusa</b> Participant: U.R.A.P Manouba Confagricoltura Ragusa SVIMED CRDA Manouba



Année 2	Activités (numéro de référence)	Description	Semestre 1						Semestre 2						Demandeur et Partenaires impliqués
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1a. Lancement du projet	Organisation d'un séminaire de lancement du projet (Ragusa et Manouba)														Municipalité de Ragusa U.R.A.P Manouba Confagricultura Ragusa SVIMED CRDA Manouba
1b. Situation actuelle et principales opportunités	Réalisation d'une étude														Municipalité de Ragusa U.R.A.P Manouba Confagricultura Ragusa SVIMED CRDA Manouba
1c. Planification d'une - salle de démonstration à Ragusa - serre pilote à Manouba	Organisation d'ateliers techniques et visites sur terrain.					■	■				■	■			Municipalité de Ragusa U.R.A.P Manouba Confagricultura Ragusa SVIMED CRDA Manouba
2a. Serre pilote et Salle de démonstration	Etude Réalisation														Municipalité de Ragusa U.R.A.P Manouba Confagricultura Ragusa SVIMED CRDA Manouba
2b. Analyse des coûts – bénéfices	Analyse des coûts – bénéfices de la technique aéroponique par rapport aux technologies traditionnelles														Responsible: <b>U.R.A.P Manouba UPA Ragusa</b> Participant: Municipalité de Ragusa SVIMED CRDA Manouba P. Associé - Progettare Insieme Onlus
2c. Elaboration conjoint modèle	Elaboration d'une usine modèle pour la croissance des cultures aéroponique de IV gamme en hors_sol et en cycle fermé:														Responsible: <b>U.R.A.P Manouba UPA Ragusa</b> Participant: Municipalité de Ragusa SVIMED CRDA Manouba P. Associé - Progettare Insieme Onlus

<p>3a. Formation et spécialisation des ressources humaines.</p> <p>3b.</p> <p>3c. Point d'information (à Ragusa) pour les entreprises agricoles</p>	<p><b>Formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de logiciel et maintenance des installations</li> </ul> <p><b>Séminaires d'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des compétances</li> </ul> <p>Réalisation d'un bureau d'information pour les entreprises agricoles de Ragusa</p>	<p>Municipalité de Ragusa U.R.A.P Manouba Confagricatura Ragusa SVIMED CRDA Manouba:</p> <p>Responsible:<b>Municipalité de Ragusa et SVIMED;</b> Participant: UPA Ragusa P. Associè - Progettare Insieme Onlus</p>
<p>4a. Comité de Pilotage</p>	<p>Organisation des journées de partenariat (Ragusa et Manouba)</p>	<p>Responsible:<b>Municipalité de Ragusa</b> Participant: U.R.A.P Manouba Confagricatura Ragusa SVIMED CRDA Manouba</p>
<p>4b. Comité Technique et évaluation mi-parcours du projet</p>	<p>La vérification de tous les rapports des groupes de travail et organisation de séminaires de travail (à Ragusa et Manouba)</p>	<p>Responsible:<b>Municipalité de Ragusa</b> Participant: U.R.A.P Manouba Confagricatura Ragusa SVIMED CRDA Manouba</p>
<p>4c. Monitoring financière</p>	<p>Le monitoring financière des différentes phases des projets</p>	<p>Responsible:<b>Municipalité de Ragusa</b> Participant: U.R.A.P Manouba Confagricatura Ragusa SVIMED CRDA Manouba</p>
<p>5. Diffusion et communication des résultats</p>	<p>Networking</p> <p>Conférence de presse et rencontres avec les opérateurs</p>	<p>Responsible:<b>SVIMED</b> Participant: Municipalité de Ragusa U.R.A.P Manouba UPA Ragusa CRDA Manouba</p>



### 3. Listes

#### 3.1 CATEGORIES

- organismes publics,
- administrations locales, régionales et centrales,
- agences de développement,
- universités en consortium ou non,
- centres de recherche,
- organisations non gouvernementales,
- organisations internationales,
- associations professionnelles et organisations représentant les intérêts économiques et sociaux.

### **3.2 SECTEURS**

- Education
- Santé
- Programmes pour la population
- Distribution d'eau et assainissement
- Gouvernement et société civile
- Infrastructure et services sociaux divers
- Transports et entreposage
- Communication
- Energie
- Banques et services financiers
- Entreprises et autres services
- Agriculture, sylviculture et pêche
- Industrie, mines et constructions
- Commerce et tourisme
- Protection de l'environnement, général
- Sécurité alimentaire
- Prévention des désastres
- Autres (*veuillez préciser*)

#### 4. LISTE DE CONTRÔLE (A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR)

Avant d'envoyer votre demande, veuillez vérifier que chacun des éléments suivants de votre dossier est complet et remplit les critères ci-dessous :	A compléter par le demandeur	
Titre et acronyme du Projet: AGRIPONIC - Promotion et diffusion de la technologie aeroponique dans l'agriculture	Oui	Non
1. Le formulaire de demande de subvention, publié au titre de cet appel à propositions, a été utilisé et a été soumis avant la date limite fixée.	X	
2. La proposition est dactylographiée et est en français.	X	
3. Un original, deux copies et une version électronique (CD-ROM) de la demande sont joints.	X	
4. Le budget est présenté dans le format requis, est libellé en euro et est joint. Toutes les feuilles du Budget ont été remplies.	X	
5. La demande contient le tableau indiquant les sources de financement du projet (Tableau D du Budget) .	X	
6. Le cadre logique est rempli et joint.	X	
7. La déclaration du demandeur est remplie, signée et comporte le cachet du demandeur.	X	
8. Chacun des partenaires a rempli et signé (signature authentique) une déclaration de partenariat. Ces déclarations sont jointes.	X	
9. La durée du projet est conforme aux dispositions des Lignes directrices à l'intention des demandeurs (maximum 24 mois).	X	
10. Le partenariat représente au minimum deux partenaires dont au moins un italien et un tunisien.	X	
11. Le total des coûts éligibles du projet est conforme aux dispositions des Lignes directrices à l'intention des demandeurs (minimum de 300.000 € et un maximum de 800.000 € pour la Priorité 1 et 2 un minimum de 200.000 € et un maximum 500.000 € pour la Priorité 3.	X	
12. La contribution demandée au Programme est égale ou inférieure à 90% du total des coûts éligibles du projet (taux maximum admis) et le taux de cofinancement représente au moins 10% du total des coûts éligibles du projet.	X	
13. Au moins 40% des coûts prévus dans le budget du projet sont destinés à financer des activités réalisées en Tunisie.	X	
1. La proposition est clairement pertinente par rapport aux priorités de l'appel à propositions.	X	
1. Le demandeur et ses partenaires sont éligibles conformément aux critères définis dans l'appel à propositions et au point 3.1.1 et 3.1.2 des Lignes Directrices à l'intention des demandeurs.	X	

## 5. Liste des documents à remplir

- CADRE LOGIQUE;
- BUDGET (Annexe III du Contrat de Subvention);
- DÉCLARATION DU DEMANDEUR (à compléter uniquement par le Demandeur);
- DÉCLARATION DE PARTENARIAT (à compléter par chaque partenaire).

***Signée au nom et pour le compte du Demandeur***

Ragusa 02 mars 2010

---

***Signature***

---

***Date et lieu***

***Emanuele Dipasquale Maire***

---

***Nom et fonction du représentant de l'organisme signataire***



(Cachet officiel de l'organisme signataire)